

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2888

28 novembre 2012

SOMMAIRE

Mido S.A.	138578	Oscars S.A.	138608
Mido S.A.	138579	Outlander Investholding S.à r.l.	138608
Milux Holding S.A.	138579	Oxford LS 1 S.à r.l.	138603
Minuscule	138578	Oxford LS 2 S.à r.l.	138603
MIROS INVESTMENT HOLDING ET CIE, Société de Gestion de Patrimoine Fami- lial, SPF	138580	PALLINGHURST CONSOLIDATED (Lux) S.à r.l.	138623
MM Design	138580	Papilio	138623
Monde Euro Protection	138579	Patchwork S.A.	138623
Morea Media International S.A.	138580	PEF Gerrards Cross Investment S.à r.l. .	138624
Mullebutz s.à r.l.	138581	Pegaso Transportation Feeder S.C.A. ...	138581
Multi Clean Services S.à r.l.	138601	Pegaso Transport Feeder S.à r.l.	138581
Multi Electronics Sàrl	138601	Peinture Lacour S.à r.l.	138624
Multiple Enterprises Association Interna- tional S.A.	138602	P.F. Wellness Holding S.A.	138607
MVI S.A.	138602	Phoenix Recoveries (UK) Limited S.à r.l.	138609
Nasten Finance S.A.	138601	Pic'Art S.A.	138609
Nasten Finance S.A.	138578	Pierre Dupong Immobilier S.A.	138609
NFC Luxembourg S.A.	138579	Portfolio Solutions S.A.	138612
NOBIS Asset Management S.A.	138601	Portfolio Solutions S.A.	138609
Nouvelle Mercerie Marx-Schaeffer S. à r.l.	138602	Powergen Holdings S.à r.l.	138612
Nuremburg Properties S.A.	138602	Powergen Luxembourg Holdings S.à r.l.	138613
OKTOPUS Consulting PSF S.A.	138604	Predica Infrastructure S.A.	138613
Omnes Capital Luxembourg	138604	Predica Infrastructure S.A.	138613
Open Text Finance S.à r.l.	138602	Prime Investments S.A.	138624
Optial S.A.	138604	Primus Holding S.à r.l.	138613
Optis S.A.	138608	Procura S.à r.l.	138622
Opus Securities S.A.	138603	Project Bird Holding S.à r.l.	138615
Or Investissements S.A.	138604	Project Oxford LS S.à r.l.	138615
Orion International Property Develop- ment Limited S.à r.l.	138580	Promotion de la Culture	138624
Orizon Luxembourg S.à r.l.	138603	Purple Factory S.à r.l.	138623
		RB REFF (Lux) Holding S.à r.l.	138615

Mido S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 157.284.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique tenue de manière extraordinaire le 26 octobre 2012:

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste d'administrateur, avec effet immédiat, de Monsieur Mike ABREU PAIS, né le 09 janvier 1981, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2016:

- Monsieur Maurizio Mauceri, né le 1^{er} septembre 1975 à Lecco (Italie), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

3) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg avec effet immédiat.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Laurent TEITGEN, administrateur, 5 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Monsieur Daniel GALHANO, administrateur, 5 rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse, en date du 15.06.2012, du commissaire aux comptes:

- Revisora S.A., ayant son siège social au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MIDO S.A.

Référence de publication: 2012142445/26.

(120188029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Nasten Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 149.040.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.10.2012.

Pour: NASTEN FINANCE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2012142461/15.

(120187552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Minuscule, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 161.250.

—
Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice cloturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012142448/11.

(120187922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Mido S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 157.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MIDO S.A.

Référence de publication: 2012142446/10.

(120188031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Milux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 90.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142447/10.

(120187531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Monde Euro Protection, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 165.551.

Extrait de la Résolution de l'Associée Unique

En date du 19 octobre 2012, l'Associée Unique de la société décide:

- de transférer le siège social de la société du 11b, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg;

- de remplacer Madame Delphine Goergen, gérante démissionnaire par:

* Monsieur Joseph Winandy, gérant de sociétés, domicilié 92 rue de l'Horizon, L-5960 Itzig, né le 16 février 1946 à Ettelbruck

* Monsieur Koen Lozie, gérant de sociétés, domicilié 61 Grand-Rue, L-8510 Redange sur Attert, né le 24 juin 1965 à Deinze (Belgique)

* Jalyne SA, dont le siège social est sis 1 rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158 952, représentée par Monsieur Jacques Bonnier domicilié 39 rue des Champs, B-6791 Athus, né le 4 mai 1949 à Wervik (Belgique)

mandats arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012142452/24.

(120187456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

NFC Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 61.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012142463/9.

(120188145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

MIROS INVESTMENT HOLDING ET CIE, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 38.205.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012142450/10.

(120188049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

MM Design, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4599 Differdange, 17, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142451/10.

(120187981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Morea Media International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 56.076.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012142453/10.

(120187810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Orion International Property Development Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 130.185.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 22 octobre 2012

Conformément aux résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 2012, il a été décidé:

- D'accepter la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Thomas Browne de sa fonction de gérant A.
- De pourvoir au poste de gérant A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, la personne suivante:
* Monsieur Eugene Gibney, résidant au 3 Balally Drive, Dundrum, Dublin 14, Irlande.

Dès lors le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

- Madame Anne Hennessy - Gérant A;
- Monsieur Eugene Gibney - Gérant A;
- Monsieur Flavio Marzona - Gérant B;
- Monsieur Dimitri Holderbach - Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pour Orion International Property Development Limited S.à r.l.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012142472/23.

(120187950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Mullebutz s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

R.C.S. Luxembourg B 34.938.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012142455/10.

(120187634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pegaso Transportation Feeder S.C.A., Société en Commandite par Actions,

(anc. Pegaso Transport Feeder S.à r.l.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 168.188.

In the year two thousand and twelve, on the tenth day of the month of October,

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, to whom remains the present deed,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of Pegaso Transportation Feeder S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1921, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated on April 5, 2012 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1339 on May 30, 2012 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 168.188 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended for the last time in the year two thousand and twelve, on thirtieth day of the month of May, by deed of Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, published in the Mémorial number 1838 on July 28, 2012.

The meeting is presided by Me Mathilde Lattard, maître en droit, residing in Luxembourg.

There is appointed as secretary and as scrutineer, Mr Riccardo Zorzetto, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by them is shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all the shares in issue in the Company, are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euro (€ 1,022,740) so as to bring it from its current amount of thirty eight thousand five hundred Euro (€ 38,500) to one million sixty-one thousand two hundred forty Euro (€ 1,061,240) by the issue and the creation of one million twenty-two thousand seven hundred forty (1,022,740) new ordinary shares of a par value of one Euro (€ 1) each with such rights and obligations as set forth in the articles of incorporation to be amended as per item 2 below for a total subscription price of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euro (€1,022,740); subscription and payment of the subscription price by way of a contribution in cash by the entities/persons and in the proportion as set out below; allocation of an amount of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euro (€1,022,740) to the share capital of the Company; participation of the new shareholders to the general meeting.

Name	Number of ordinary shares	Subscription price for the ordinary shares (in €)
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	740,905	740,905
Reinet TGO Ltd.	136,500	136,500
KTS Kensington Square Trust S.à r.l.	30,112	30,112
ICS Securities S.à r.l.	10,000	10,000
Paolo Arlandini	1,000	1,000

Emilio Novela	17,361	17,361
Maria José del Rey Tapia	2,112	2,112
Kenneth Wilfred Baker	2,000	2,000
John Charles Pope	3,500	3,500
David Arculus	750	750
David Kappler	750	750
Christopher Tugendhat	750	750
Carlo Prevedini	750	750
Harald Einsmann	500	500
Ambrogio Lualdi	750	750
Ocean Dream S.A.	5,000	5,000
Talgo MGT S.A.	60,000	60,000
Diego Sobrón Jimenez	1,150	1,150
Fernando Aznar Alonso	900	900
Roberto Martínez Espinosa	900	900
José Ignacio García Buendía	900	900
Santiago Moreno Corrales	450	450
Ruben Sánchez Fernández	450	450
Juan Seisdedos	450	450
Luis A. Henar Pérez	450	450
Jesús Aranda Bayona	450	450
Jose M ^a Ecenarro Lopez	450	450
Mercedes Izarra Hermoso	450	450
Mario Oriol Pastega	450	450
Javier Fernández Sánchez del Peral	450	450
Yolanda Juanas Garrido	450	450
Julio Dominguez Roa	450	450
María López Pacheco	450	450
Álvaro Segura Echániz	450	450
Enrique Riesco García	300	300
Total	1,022,740	1,022,740

2. Amendment of the articles of association of the Company in order to reflect item 1. above of the agenda as well as to amend inter alia the clauses relating to the transfer of shares and to the governance of the Company so that the articles of association are substantially as attached to the proxies.

3. Appointment of PricewaterhouseCoopers S.à r.l., having its registered office at 400 route d'Esch L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period ending at the next annual general meeting of the Company.

After having considered the above, the meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company of an amount of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euro (€ 1,022,740) so as to bring it from its current amount of thirty eight thousand five hundred Euro (€ 38,500) to one million sixty-one thousand two hundred forty Euro (€ 1,061,240) by the issue and the creation of one million twenty-two thousand seven hundred forty (1,022,740) new ordinary shares of a par value of one Euro (€ 1) each with such rights and obligations as set forth in the articles of incorporation to be amended as per item 2 below for a total subscription price of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euro (€1,022,740).

Thereupon, the subscribers as indicated below represented by Me Mathilde Lattard, pursuant to proxies (a copy of which shall remain with the present deed to be registered therewith), subscribed to, and fully paid, the new shares as follows:

Name	Number of ordinary shares	Subscription price for the ordinary shares (in €)
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	740,905	740,905
Reinet TGO Ltd.	136,500	136,500

KTS Kensington Square Trust S.à r.l.	30,112	30,112
ICS Securities S.à r.l.	10,000	10,000
Paolo Arlandini	1,000	1,000
Emilio Novela	17,361	17,361
Maria José del Rey Tapia	2,112	2,112
Kenneth Wilfred Baker	2,000	2,000
John Charles Pope	3,500	3,500
David Arculus	750	750
David Kappler	750	750
Christopher Tugendhat	750	750
Carlo Prevedini	750	750
Harald Einsmann	500	500
Ambrogio Lualdi	750	750
Ocean Dream S.A.	5,000	5,000
Talgo MGT S.A.	60,000	60,000
Diego Sobrón Jimenez	1,150	1,150
Fernando Aznar Alonso	900	900
Roberto Martínez Espinosa	900	900
José Ignacio García Buendía	900	900
Santiago Moreno Corrales	450	450
Ruben Sánchez Fernández	450	450
Juan Seisedos	450	450
Luis A. Henar Pérez	450	450
Jesús Aranda Bayona	450	450
Jose M ^a Ecenarro Lopez	450	450
Mercedes Izarra Hermoso	450	450
Mario Oriol Pastega	450	450
Javier Fernández Sánchez del Peral	450	450
Yolanda Juanas Garrido	450	450
Julio Dominguez Roa	450	450
María López Pacheco	450	450
Álvaro Segura Echániz	450	450
Enrique Riesco García	300	300
Total	<u>1,022,740</u>	<u>1,022,740</u>

The subscription price payable by each subscriber was fully paid-up by way of contributions in cash to the Company so that the total subscription price for the new shares of an amount of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euros (EUR 1,022,740) is available to the Company.

Evidence of the full payment of the total subscription price of the new shares was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate out of the subscription price an amount of one million twenty-two thousand seven hundred forty Euros (EUR 1,022,740) to the share capital account of the Company.

Thereupon, the meeting acknowledged and approved that the new shareholders of the Company pursuant to the above subscription are inscribed on the attendance list of the meeting and shall participate to the meeting and vote on the remaining items of the agenda, having declared themselves duly informed thereof.

Second resolution

The meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company in order to reflect the resolution above as well as to amend inter alia the clauses relating to the transfer of shares and to the governance of the Company so that the articles of association shall read as follows.

AMENDED AND RESTATED ARTICLES OF THE COMPANY:

Art. 1. Establishment, Denomination. There is hereby established among the shareholders and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "Pegaso Transportation Feeder S.C.A." (the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the "Law of 1915"), and the present articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Gérant (as defined below).

In the event that the Gérant determines that extraordinary political, military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 4. Object, Purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement or public issue to the issue of bonds, notes and debentures as well as any other type or kind of securities or instruments.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees (up-stream and side-stream) or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has a direct or indirect interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or such other Company as the Company deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share capital. The issued and fully paid up share capital of the Company is set at one million sixty one thousand two hundred forty Euro (€ 1,061,240) represented by

- one million sixty one thousand two hundred thirty nine (1,061,239) ordinary shares; and
- one (1) unlimited share;

each with a nominal value of one Euro (€1) and such rights, obligations and terms as set forth in the Articles.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

The Company has an authorized share capital of two hundred million Euros (€200,000,000) represented by two hundred million (200,000,000) shares of any class, without any specific ratio having to be respected or complied with, each with a nominal value of one Euro (€1).

The Gérant is authorised, during a five year period starting on the date of publication in the Mémorial of the deed containing the creation of the present authorised capital, to increase the corporate capital from time to time in whole or in part by the issue of further shares of any class (and/or instruments convertible into shares or giving right to subscribe to shares) up to the limits of the authorised unissued share capital. The Gérant is authorised to issue further shares within the authorised un-issued share capital against contributions in cash, in kind or by way of incorporation of available premium or reserves or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Gérant or its delegate(s) and in particular, the Gérant may issue shares in favour of directors, executives and employees of the Company and the group to which it belongs, directly or under the terms of one or more option or other benefit plans approved by the Gérant, while preserving, suppressing or limiting pre-emptive subscription rights of existing shareholders.

The Gérant may delegate to any duly authorised officer of the Company or to any other duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increases of capital.

Whenever an increase of issued capital is carried out in accordance with this article, the Gérant shall take steps to amend this article in order to record the change in the subscribed capital and unissued authorised capital and the Gérant is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law. A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the Gérant or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.

Art. 6. Increase, Reduction of Capital. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, and in accordance with articles 16 and 17 of the Articles, if applicable.

Art. 7. Shares in registered form. All shares of the Company shall be issued in registered form.

A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of shares held by him.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

The Gérant may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriated document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 8. Transfer of Securities – Standstill. Each of the Investors (except Fund IV) shall not for a period of ten (10) years following its initial investment in the Company Transfer any Securities held in the Company to any third person, and if done between year ten (10) and year twenty (20), each of the Investors (except Fund IV) shall not Transfer any Securities to a competitor of Talgo.

The standstill period shall not apply in the event Fund IV has completely exited the Company by a sale, transfer or otherwise and the Tag-along Right and Drag-along Right (as defined below) have not been exercised in relation thereto.

Art. 9. Transfer of Securities – Pre-emption Right. The Transfer of Securities held by an Investor in the Company shall be subject to a pre-emption right in favour of the Original Investor.

The Investors shall notify to the Original Investor its intention to Transfer Securities held by the same in the Company pursuant to the procedure set forth under Article 9.1. below and irrevocably offer the Original Investor, subject to the terms of this Article 9., to transfer to it the Offered Securities (as defined below) on the same terms and conditions offered by the Third Party. The Original Investor shall therefore be entitled to exercise its first ranking pre-emption right pursuant to the procedure set forth under Article 9.2. below.

9.1. Transfer Notice

Without prejudice to Article 8 above and to Articles 10 and 11. below, in the event that the Investor wishes to transfer all or part of its Securities to a Third Party, such Investor must first notify the Original Investor of such contemplated Transfer in a written notice (the "Transfer Notice") setting forth:

- the identity and address of the Third Party;
- the type and number of Securities to be transferred (the "Offered Securities");
- the price (which must be wholly in cash), payment and all other terms at which the contemplated Transfer of the Offered Securities is to be made (the "Offered Price");
- any representations and warranties to be given by the Investor;
- any other useful information; and
- the irrevocable offer to the Original Investor referred to above.

The Transfer Notice shall be countersigned by the Third Party confirming the terms of the Transfer Notice and shall be deemed to constitute an offer made to the Investor to purchase all of the Offered Securities.

9.2. Exercise of the Pre-emption Right

The Original Investor shall have fifteen (15) days from the date of receipt of the Transfer Notice to send a notice to the Investor indicating whether it accepts the irrevocable offer and therefore exercises its pre-emption right (the "Exercise Notice"). The irrevocable offer may only be accepted, and therefore the pre-emption right shall be exercised, for all of the Offered Securities on the terms and conditions described in the Transfer Notice.

The Offered Securities shall be purchased by the Original Investor exercising its pre-emption right within thirty (30) days from the expiry of the time period during which the Exercise Notice must be delivered, by delivery to the Investor of a duly executed transfer form relating to the Offered Securities purchased against payment of the Offered Price (under the same terms and conditions as provided in the Transfer Notice).

Subject to Clause 8 above, in the event that the Original Investor waives (either explicitly, or implicitly by failing to send an Exercise Notice in a timely manner) its pre-emption right on the Offered Securities, the Investor shall be entitled to proceed with the proposed Transfer of Securities upon terms and conditions that are not more favourable to the Third Party than those described in the Transfer Notice, provided that such Transfer takes place within ninety (90) days from the date on which the Original Investor waived (or is deemed to have waived) its pre-emption right, failing which the rights of the Original Investor hereunder will be reinstated and the abovementioned procedure will need to be repeated.

For the execution of this Article 9., the Original Investor shall be entitled to assign its rights to any of its Affiliate.

Art. 10. Transfer of Securities - Tag-along Right. Transfer of Securities by Fund IV is subject to a tag-along right in favour of the Investors, as set out below (the "Tagalong Right").

10.1. Transfer Notice

In the event Fund IV proposes to Transfer all or part of its Securities held in the Company to any third party transferee (the "Tag Proposed Transferee"), Fund IV shall procure that the Tag Proposed Transferee shall acquire from the Investors all or part of their Securities (in proportions set out in Article 10.3. below). For that purpose, Fund IV shall notify the Investors of such contemplated Transfer in a written notice (the "Transfer Notice") setting forth:

- the name and address of the Tag Proposed Transferee;
- the class and number of Securities to be transferred (the "Transferred Securities");
- the price and payment and all other terms at which the contemplated Transfer of the Securities is to be made;
- all the representations and warranties to be given; and
- any other useful information.

10.2. Exercise of the Tag-along Right

Each of the Investors shall have fifteen (15) days from the date of receipt of the Transfer Notice to send a notice to Fund IV confirming that it exercises its right to require Fund IV to cause the Tag Proposed Transferee to acquire all or part of its Securities (in the proportions set out in Article 10.3. below), failing which each of the Investors shall be deemed to have renounced its Tag-along Right.

10.3. Number of Securities subject to the Tag-along Right

Each of the Investors shall be entitled to exercise its Tagalong Right and consequently to sell a number of the Securities that it holds in the Company which is equivalent to the direct or indirect proportion of Securities being transferred in Luxco SPV by Fund IV.

10.4. Price and other conditions

The Tag Proposed Transferee shall acquire the Securities for which the Tag-along Right is exercised at a unit price which is the equivalent (taking into account the Company's corporate structure) to the price at which Fund IV transfers the Transferred Securities in the Company at which level the Tag-along Right originated, and under the same terms and conditions as for such Transferred Securities.

10.5. Deadlines

Any Transfer of Securities pursuant to the exercise of the Tag-along Right shall take place within thirty (30) days from the expiry of the 15-day time period during which the relevant Tag-along Right may be exercised.

This Tag-along Right shall not apply in the event that the Drag-along Right is exercised, as provided in Article 11. below.

Art. 11. Transfer of Securities - Dragalong Right.

11.1. Exercise of the Drag-along Right

In the event that Fund IV proposes to Transfer Securities held in the Company to a third party transferee (a "Drag Proposed Transferee"), it may require each of the Investors to Transfer all or part of their Securities (in the proportions set out in Article 11.2 below) to the Drag Proposed Transferee (the "Drag-along Right").

In order to exercise the Drag-along Right, Fund IV shall notify Investors of such Transfer in a written notice setting forth the information required pursuant to Article 10.1., and requiring each of them to Transfer its Securities together with the Securities held by Fund IV.

Any transfer to be made by Fund IV in accordance with this Article that is to be made at a price that does not result in the Investors receiving an amount which is at least equal to the amount of their initial respective investments in the Company, plus a preferred compounded return of 15% per annum will require a fairness opinion issued by an independent third party advisor of primary standing.

11.2. Number of Securities subject to the Drag-along Right

The Drag-along Right of Fund IV shall apply regardless of whether it intends to Transfer all or part of its Securities in the Company. It shall be entitled to exercise its Drag-along Right and consequently to request that each of the Investors Transfers a number of their respective Securities which is equivalent to the indirect proportion of Securities in Luxco SPV being transferred by Fund IV.

11.3. Price and Other Conditions

The Securities to which the Drag-along Right applies shall be transferred under the same terms and conditions as for such Securities transferred by Fund IV.

If Fund IV exercises its Drag-along Right, any Transfer of Securities hereunder shall be completed by each relevant Investor simultaneously with the Transfer of Fund IV's Securities.

Art. 12. Permitted Transfers. The following Transfers shall always constitute permitted Transfers not subject to any transfer restrictions as set out in the present article of association:

- any Transfer of Securities held by Fund IV in the Company to any Trilantic Related Funds (as defined below).

For the purposes of the present Articles, "Trilantic Related Funds" shall mean any other companies, funds, partnerships, investment companies, investment schemes, side-by-side co-investors, feeder funds, special purposes entities or other investment structures sponsored, controlled, managed or advised directly or indirectly by Trilantic Capital Partners Associates IV Europe L.P. Inc. and on which Fund IV continues to be the key investor. For the avoidance of doubt, Trilantic Related Funds excludes Trilantic Capital Partners V Europe or a feeder or parallel vehicle or any other successor fund to Fund IV.

The following Transfers shall always constitute permitted Transfers not subject to any transfer restrictions as set out in the present Articles (including, for the avoidance of doubt and without limitation, transfer restrictions as set out in Article 8. (Standstill), 9. (Pre-emption Right), 10. (Tag-along Right) and 11. (Drag-along Right):

- any Transfer of Securities held by the Investors in the Company to an Affiliate of such Investors, and
- any Transfer of Securities held by Investors in the Company to any other companies, funds, partnerships, investment companies, investment schemes, side-by-side co-investors, feeder funds, special purposes entities or other investment structures sponsored or controlled directly or indirectly by said Investors and on which the same Investors continue to be the key investor.

Art. 13. Management. The Company shall be managed by Pegaso Transportation, a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the RCS under number B 168.164 in its capacity as sole unlimited shareholder ("actionnaire-gérant-commandité") of the Company (herein referred to as the "Gérant" or the "GP").

The Gérant may not be removed from its capacity as manager of the Company without its consent. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Gérant from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board (as defined below) appoints an administrator, who needs not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor manager.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Gérant.

The Gérant shall be entitled to reimbursement of all reasonable expenses whatsoever incurred by the Gérant in relation to the management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Management Powers. The Gérant is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Gérant.

The Gérant may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed, unless otherwise stipulated in the Articles, shall have the powers and duties given to them by the Gérant.

The holders of ordinary shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 15. Binding signature. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the Gérant represented by duly appointed representatives, or by signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Gérant.

Art. 16. Major decisions in the Company. In addition to any specific quorum and majority rules required by law or by the Articles of the Company, each shareholder of the Company agrees that any decision that might be, result in or lead to consequences similar to any major decision (the "Major Decisions") listed hereafter shall require the affirmative vote of the GP, which may be sought by any written means:

(a) any issue of new classes of shares and any reclassification of existing classes of shares which may result in such classes of shares ranking *pari passu* with or senior to the existing classes of shares with respect to voting rights, dividends, repurchase, conversion or liquidation (except in case of issuance of shares out of the authorised share capital) as well as any split of the existing shares;

(b) any implementation of a liquidation other than a compulsory liquidation;

(c) any declaration and payment of dividends or other distributions of equity items (postes de fonds propres);

(d) any increase or decrease in the number of the existing shares (except in case of issuance out of the authorised share capital);

(e) any redemption or purchase of shares;

(f) any amendments to the authorisation given to the GP for the authorised share capital as well as any renewal of the authorised share capital;

- (g) any decision to increase the number of any Securities and any decision to split the number of any Securities;
- (h) any decision of redemption or conversion of any Securities, repayment and/or conversion of Securities; and
- (i) any decision to enter into major strategic alliances, including but not limited to a merger or demerger or any reorganization of the share ownership of the Company or a subsidiary, involving a party other than the Company and the subsidiaries.

Art. 17. Specific decisions in the Company. In addition to any specific quorum and majority rules required by law or by these Articles, each shareholder of the Company agrees that any decision that might be, result in or lead to consequences similar to any specific decision listed hereafter shall require the unanimous vote of the shareholders of the Company:

(a) any amendments to the Articles of the Company affecting the rights of any of the shareholders of the Company except the relocation of the registered office of the Company within the Grand-Duchy of Luxembourg, any changes as may be mandatorily required by the entry into force of any new law or regulation and any changes as may be required to implement a Major Decision as set out in Article 16. of these Articles; and

(b) the decision not to distribute the proceeds received from the sale of shares or other instruments which may be in existence from time to time or from dividends, save for reserves necessary to cover legal requirements or expenses.

In addition to any specific quorum and majority rules required by law or by the Articles of the Company, each shareholder of the Company agrees that the approval of the annual accounts of the Company shall require the affirmative vote of 51% of the shareholders of the Company (present or represented) and the affirmative vote of the GP.

Art. 18. Supervisory Board. The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board"), comprising at least three members who need not be shareholders.

The Supervisory Board may be consulted by the Gérant on such matters as the Gérant may determine and may authorise any actions of the Gérant that may, pursuant to applicable law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Gérant.

The members of the Supervisory Board shall neither participate in, nor interfere with, the management of the Company.

The members of the Supervisory Board shall be elected by the general meeting of Shareholders. The Shareholders' meeting will determine their number and the duration of their appointment, which may not exceed six years. Members of the Supervisory Committee will hold office until their successors are elected. They are reeligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders' meeting. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or any two members or by the Gérant.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least five (5) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, facsimile or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board or in the event all members are present or represented.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, or facsimile or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or by two members of the Supervisory Board. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members of the Supervisory Board.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, facsimile or any other similar means of communication. The document on one or more counterparts shall, taken together, form the circular resolution of the Supervisory Board. The resolutions taken by these means is equivalent to a meeting held in person.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. A meeting may also be held by way of conference call or similar means only. The participation in a meeting or the holding of a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The minutes of any meeting of the Supervisory Board shall be signed by the chairman or by any member of the Supervisory Board.

Art. 19. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Gérant or any one or more of the directors or officers of the Gérant

is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Gérant who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 20. General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. Without prejudice of the provisions of Article 9 (Management Powers) of these Articles and to any other powers reserved to the Gérant by virtue of law and the present Articles, the general meeting of shareholders shall adopt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles with the agreement of the Gérant.

General meetings of shareholders shall be convened by the Gérant or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Gérant or the Supervisory Board setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The annual general meeting shall be held on the twenty fifth day of the month of June at 4.00 p.m. CET at the registered office or at a place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice of meeting.

If the entire issued share capital is represented at a general meeting of shareholders, the proceedings of the general meeting will be valid even if no convening notice has been issued beforehand.

Art. 21. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 22. Shareholder decisions - Majorities. Resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed at simple majority vote of those present or represented and voting, unless otherwise provided in these Articles or by the Law of 1915. In particular, at any general meeting of shareholders convened to amend the Articles or decide on issues for which these Articles or the Law of 1915 refers to the conditions required for an amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of all the issued and outstanding shares. If the quorum requirement is not met at the first general meeting of shareholders, a second meeting may be convened in accordance with the Law of 1915. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of ordinary shares present or represented. At both meetings, decisions must be passed by at least two thirds of the votes of the shareholders present or represented, provided that no resolution at such general meetings of shareholders shall be validly passed unless approved by the Gérant.

Art. 23. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of the month of January of each year and shall terminate on the last day of the month of December of the same year, provided that the first accounting year of the Company began on the day of incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2012.

Art. 24. Auditor. The operations of the Company, including particularly its books and tax matters and the filing of any tax returns or other reports required by Luxembourg law may be supervised by an auditor who shall be an approved statutory auditor ("réviseur d'entreprises agréé") or an approved audit firm ("cabinet de révision agréé"). The auditor shall be appointed by the annual general meeting of the Shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of the Shareholders and until his/her/its successor is elected. The auditor shall remain in office until re-elected or until its successor is elected.

The auditor in office may be removed at any time by the general meeting of the Shareholders with or without cause.

Art. 25. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

Interim dividends may be declared and paid by the Gérant subject to observing the terms and conditions provided for by the law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 26. Liquidation of the Company. In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Gérant then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the Law of 1915.

Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of shares in the Company.

Art. 27. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles, the shareholders refer to the relevant legislation.

Art. 28. Definitions. In the present Articles, the following terms and expressions shall have the following meaning:

Affiliate	means, with respect to any person, a person that controls, is controlled by, or is under common control with such person.
Fund IV	means Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P, with address at 35 Portman Square, W1H 6LR London, United Kingdom and registered under number LP 11888 35.
Investors	means any holder of Securities in the Company from time to time except Fund IV.
Luxco SPV	means Pegaso Transportation International S.C.A., a company incorporated in Luxembourg, having its registered address at 19-21 Bd Prince Henri L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry (Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg) under registration number 168.260.
Original Investor	means Trilantic Capital Management GP (Guernsey) Limited, a company incorporated in Guernsey, having its registered address at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL and being registered under number 50224.
Securities	means (i) any shares (of any class), and convertible preferred equity certificates or other security or instrument which may be issued from time to time by the Company, (ii) any other share, warrant or other security which may be issued from time to time by the Company entitling, or which may entitle, directly or indirectly, at any moment, by conversion, exchange, refund, presentation, or exercise of a warrant, or in any other way, to attribution of shares or other securities representing or giving access to a portion of the capital of the Company, (iii) any preferential subscription right for any increase of capital by way of contribution in cash of the Company or attribution rights for increases of capital of the Company by way of capitalisation of reserves, and (iv) any other securities similar to those mentioned above issued or allocated by any entity as a result of a transformation, merger, demerger, partial contribution of assets or similar transaction of the Company.
Talgo	means Patentes Talgo, S.L.
Transfer	means in the context of shares or other type of Securities, any sale, contribution ("apport") or any type of transfer by any legal means, including any gratuitous or onerous transfer even if the transfer is made pursuant to succession or to a public auction (ordered by the Court) and any transfer of preferential subscription rights (droits préférentiels de souscription) pursuant to an increase of capital by way of contribution in cash or individual waiver of such preferential subscription rights in favour of identified persons; the expression "Transfer of Securities" shall also include Transfers with or without usufruct and Transfers by way of trust or "fiducie". The words "transfer" and "transferee" shall be construed accordingly.

Third resolution

The meeting resolved to appoint PricewaterhouseCoopers S.à r.l., having its registered office at 400 route d'Esch L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period ending at the next annual general meeting.

There being nothing further on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at three thousand two hundred Euro (€ 3,200).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le dixième jour du mois d'octobre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute,

est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Pegaso Transportation Feeder S.C.A., une société en commandite par actions, constituée sous les lois de Luxembourg avec siège social au 19-21, Boulevard Prince Henri,

L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée le 5 avril 2012 par un acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1339 le 30 mai 2012 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.188 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en l'an deux mille douze, le trentième jour du mois de mai, par acte de Maître Cosita DELVAUX, notaire, de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement du notaire soussigné, publié au Mémorial, numéro 1838, le 28 juillet 2012.

L'assemblée est présidée par Me Mathilde Lattard, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est nommé en qualité de secrétaire et de scrutateur, Monsieur Riccardo Zorzetto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il ressort de ladite liste de présence que toutes les actions émises dans la Société sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social émis de la Société par un montant d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille cinq cents euros (€38.500) à un million soixante-et-un mille deux cent quarante euros (€1.061.240) par l'émission et la création d'un million vingt-deux mille sept cent quarante (1.022.740) nouvelles actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro (€1) chacune comportant les droits et obligations tels que prévus par les statuts à être modifiés selon le point 2 ci-dessous pour un prix total de souscription total d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740); souscription et libération du prix de souscription par voie d'apport en numéraire par les entités/personnes et dans les proportions telles qu'indiquées ci-dessous; allocation d'un montant d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740) au compte de capital social de la Société; participation des nouveaux actionnaires à l'assemblée générale.

Nom	Nombre d'actions ordinaires	Prix de souscription des actions ordinaires (en €)
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	740.905	740.905
Reinet TGO Ltd.	136.500	136.500
KTS Kensington Square Trust S.à r.l.	30.112	30.112
Paolo Scaroni	10.000	10.000
Paolo Arlandini	1.000	1.000
Emilio Novela	17.361	17.361
Maria José del Rey Tapia	2.112	2.112
Kenneth Wilfred Baker	2.000	2.000
John Charles Pope	3.500	3.500
David Arculus	750	750
David Kappler	750	750
Christopher Tugendhat	750	750
Carlo Prevedini	750	750
Harald Einsmann	500	500
Ambrogio Lualdi	750	750
Ocean Dream S.A.	5.000	5.000
Talgo MGT S.A.	60.000	60.000
Diego Sobrón Jimenez	1.150	1.150
Fernando Aznar Alonso	900	900
Roberto Martínez Espinosa	900	900
José Ignacio García Buendía	900	900
Santiago Moreno Corrales	450	450
Ruben Sánchez Fernández	450	450
Juan Seisdedos	450	450
Luis A. Henar Pérez	450	450

Jesús Aranda Bayona	450	450
Jose M ^a Ecenarro Lopez	450	450
Mercedes Izarra Hermoso	450	450
Mario Oriol Pastega	450	450
Javier Fernández Sánchez del Peral	450	450
Yolanda Juanas Garrido	450	450
Julio Dominguez Roa	450	450
María López Pacheco	450	450
Álvaro Segura Echániz	450	450
Enrique Riesco García	300	300
Total	1.022.740	1.022.740

2. Modification des statuts de la Société afin de refléter le point 1. de l'ordre du jour ci-dessus ainsi que modification inter alia des clauses relatives au transfert d'actions et à la gouvernance de la Société de façon à ce que les statuts soient substantiellement tels qu'attachés aux procurations.

3. Nomination de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400 route d'Esch L-1014 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle.

Après avoir considéré ce qui précède, l'assemblée a unanimement pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société par un montant d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille cinq cents euros (€38.500) à un million soixante-et-un mille deux cent quarante euros (€1.061.240) par l'émission et la création d'un million vingt-deux mille sept cent quarante (1.022.740) actions ordinaires nouvelles ayant une valeur nominale d'un euro (€1) chacune comportant les droits et obligations tels que prévus par les statuts à être modifiés selon le point 2 ci-dessous pour un prix de souscription d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740).

A la suite de quoi, les souscripteurs tels qu'indiqués ci-dessous, représentés par Me Mathilde Lattard, en vertu des procurations (dont les copies resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui), ont souscrit et entièrement libéré les nouvelles actions comme suit:

Nom	Nombre d'actions ordinaires	Prix de souscription des actions ordinaires (en €)
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	740.905	740.905
Reinet TGO Ltd.	136.500	136.500
KTS Kensington Square Trust S.à r.l.	30.112	30.112
Paolo Scaroni	10.000	10.000
Paolo Arlandini	1.000	1.000
Emilio Novela	17.361	17.361
Maria José del Rey Tapia	2.112	2.112
Kenneth Wilfred Baker	2.000	2.000
John Charles Pope	3.500	3.500
David Arculus	750	750
David Kappler	750	750
Christopher Tugendhat	750	750
Carlo Prevedini	750	750
Harald Einsmann	500	500
Ambrogio Lualdi	750	750
Ocean Dream S.A.	5.000	5.000
Talgo MGT S.A.	60.000	60.000
Diego Sobrón Jimenez	1.150	1.150
Fernando Aznar Alonso	900	900
Roberto Martínez Espinosa	900	900
José Ignacio García Buendía	900	900
Santiago Moreno Corrales	450	450

Ruben Sánchez Fernández	450	450
Juan Seisdedos	450	450
Luis A. Henar Pérez	450	450
Jesús Aranda Bayona	450	450
Jose M ^a Ecenarro Lopez	450	450
Mercedes Izarra Hermoso	450	450
Mario Oriol Pastega	450	450
Javier Fernández Sánchez del Peral	450	450
Yolanda Juanas Garrido	450	450
Julio Dominguez Roa	450	450
María López Pacheco	450	450
Álvaro Segura Echániz	450	450
Enrique Riesco García	300	300
Total	1.022.740	1.022.740

Le prix de souscription dû par chaque souscripteur a été entièrement libéré par des apports en numéraire à la Société de sorte que le prix de souscription total des nouvelles actions d'un montant d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740) est à la disposition de la Société.

Preuve de la libération intégrale du prix de souscription total des nouvelles actions a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer le montant de l'augmentation de capital d'un million vingt-deux mille sept cent quarante euros (€1.022.740) au compte capital social.

Ainsi, l'assemblée note et approuve que les nouveaux actionnaires de la Société conformément à la souscription ci-dessus, sont inscrits sur la liste de présence de l'assemblée et doivent participer à l'assemblée et voter sur les points restant à l'ordre du jour dont ils ont été dûment informés.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société afin de refléter la résolution ci-dessus ainsi que de modifier inter alia les clauses relatives au transfert des actions et à la gouvernance de la Société de façon à ce que les statuts soient tels que ci-dessous.

STATUTS MODIFIES ET REFONDUS:

Art. 1^{er}. Formation, Dénomination. Il est formé par les actionnaires et toutes personnes qui deviendront par la suite détenteurs des actions, une société en commandite par actions sous la dénomination de «Pegaso Transportation Feeder S.C.A.» (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915») et les présents statuts.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à tout autre endroit à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg par décision du Gérant (tel que défini ci-après).

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec des personnes à l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution des actionnaires adoptée de la manière prescrite pour la modification des statuts.

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ou d'autres entités, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou de toute autre manière, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations ou d'autres titres de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, de notes, ou de certificats de créance ainsi que tout autre type de valeurs mobilières ou d'instruments.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties (y compris ascendantes ou latérales) ou des suretés ou autres) à des sociétés ou autres entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre Société que la Société estime appropriée, prendre toute mesure de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qu'elle juge utiles dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, techniques, financières ou autres opérations, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis et entièrement libéré de la Société est fixé à un million soixante et un mille deux-cent quarante euros (€1.061.240) représenté par

- un million soixante et un mille deux-cent trente-neuf (1.061.239) actions ordinaires; et
- une (1) action de commandité;

chacune d'une valeur nominale d'un euro (€1) avec les droits, obligations et termes tels que définis dans les statuts.

En sus du capital émis, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel peut être transférée toute prime payée en plus de la valeur nominale des actions. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour le paiement par la Société de toutes actions que la Société peut racheter de ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour procéder à des distributions aux actionnaires ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

La Société a un capital autorisé de deux cent millions d'euros (€200.000.000), représenté par deux cent millions (200.000.000) actions de toutes classes, sans ratio spécifique à respecter, chacune d'une valeur d'un euro (€1).

Le Gérant est autorisé, pendant une durée de cinq ans à partir de la date de publication au Mémorial de la présente assemblée contenant introduction du capital autorisé à augmenter le capital de la Société de temps à autres, pour toute ou en partie, par l'émission d'actions supplémentaires de toute catégorie (et/ou des instruments convertibles en actions ou donnant le droit de souscrire à des actions) dans les limites du capital autorisé. Le Gérant est autorisé à émettre des actions supplémentaires, dans les limites du capital social autorisé non-émis, en contrepartie de contributions en espèce, en numéraire ou par incorporation de prime ou des réserves disponibles, ou autrement suivant les termes et conditions déterminées par le Gérant ou son/ses délégué(s), et en particulier, le Gérant peut émettre des actions pour le bénéfice d'administrateurs, de directeurs et des employés de la Société et du groupe auquel elle appartient, directement ou suivant les conditions d'un ou plusieurs plan(s) d'options approuvé(s) par le Gérant, toute en préservant, supprimant ou limitant les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants.

Le Gérant peut déléguer à tout agent de la Société dûment autorisé ou toute autre personne dûment autorisée la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions qui représentent toute ou une partie des augmentations de capital.

Dès lors qu'une augmentation de capital émis est effectuée conformément à cet article, le Gérant devra prendre des démarches pour modifier cet article afin d'acter la modification du capital souscrit et du capital non-émis autorisé et le Gérant est autorisé à faire ou à autoriser les démarches requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la Loi. Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé devra être actée par acte notarié, à la requête du Gérant ou de son/ses délégué(s) dès la présentation des documents établissant la preuve de la souscription et des paiements.

Art. 6. Augmentation, Réduction de capital. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et conformément aux articles 16 et 17 des Statuts le cas échéant.

Art. 7. Actions nominatives. Toutes les actions de la Société sont émises sous forme nominative.

Un registre des actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignée(s) par la Société à cet effet et ce registre contiendra les noms de chaque détenteur d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu tels qu'indiqués à la Société et le nombre d'actions détenues par lui.

L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actions nominatives établit le droit de propriété sur ces actions nominatives.

Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives un transfert sur base de document(s) approprié(s) qui établissent le transfert entre le cédant et le cessionnaire.

Les actionnaires fourniront à la Société une adresse à laquelle toutes les avis et annonces seront envoyés. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des actions nominatives. Les actionnaires, peuvent à tout moment, modifier leur adresse telle que reprise dans le registre des actionnaires par une notification écrite à la Société.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. En cas où une ou plusieurs actions sont en indivision conjointement ou si la propriété de cette/ces action(s) est contestée, toutes les personnes qui revendiquent un droit sur cette/ces action(s) doivent nommer un seul représentant pour représenter cette/ces action(s) envers la Société. A défaut de nommer un tel représentant, les droits attachés à cette/ces action(s) seront suspendus.

Art. 8. Transfert de Valeurs Mobilières - Période de Non transfert. Chaque Investisseur (autre que le Fonds IV) s'engage pendant une période de dix (10) ans suivant son investissement initial dans la Société à ne pas Transférer ses Valeurs Mobilières un tiers, et pour une période comprise entre la 10^{ème} année et la 20^{ème} année, chaque Investisseur (autre que le Fonds IV) s'engage à ne pas Transférer ses Valeurs Mobilières à un concurrent de Talgo.

La période de non transfert ne s'applique pas si le Fonds IV est totalement sorti de la Société par une vente, un transfert ou autrement et si le Droit de Sortie conjointe et le Droit de Vente Forcée (tels que définis ci-dessous) n'ont pas été exercés à cette occasion.

Art. 9. Transfert de Valeurs Mobilières - Droit de Prémption. Le Transfert de Valeurs Mobilières par un Investisseur dans la Société est sujet à un droit de prémption en faveur de l'Investisseur Initial.

Les Investisseurs doivent notifier à l'Investisseur Initial leur intention de Transférer les Valeurs Mobilières détenues par ces derniers dans la Société conformément à la procédure prévue à l'Article 9 ci-dessous et doit faire une offre irrévocable à l'Investisseur Initial, sous réserve des conditions de l'Article 9, de lui transférer les Valeurs Mobilières (telles que définies ci-dessous) selon les mêmes termes et conditions que ceux proposés par le Tiers. L'Investisseur Initial est ainsi obligé d'exercer son droit de prémption de premier rang conformément à la procédure décrite à l'Article 9.2. ci-dessous.

9.1. Notice de Transfert

Sans préjudice de l'Article 8 ci-dessus et des Articles 10 et 11 ci-dessous, dans le cas où un Investisseur souhaite transférer tout ou partie de ses Valeurs Mobilières à un Tiers, cet Investisseur doit préalablement notifier à l'Investisseur Initial le Transfert envisagé par une notice écrite (la «Notice de Transfert») indiquant:

- a. le nom et l'adresse du Tiers;
- b. le type et le nombre de Valeurs Mobilières devant être transférées (les «Valeurs Mobilières Offertes»);
- c. le prix (qui doit être entièrement en numéraire), le paiement et toutes les autres conditions auxquelles le Transfert envisagé de Valeurs Mobilières Offertes doit être soumis (le «Prix Offert»);
- d. toutes déclarations et garanties devant être données par l'Investisseur;
- e. toutes autres informations utiles; et
- f. l'offre irrévocable à l'Investisseur Initial telle que mentionnée ci-dessus.

La Notice de Transfert doit être contresignée par le Tiers, confirmant les termes de la Notice de Transfert et doit être considérée comme une offre faite à l'Investisseur d'acheter toutes les Valeurs Mobilières.

9.2. Exercice du Droit de Prémption

L'Investisseur Initial a un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception de la Notice de Transfert pour envoyer une notice à l'Investisseur indiquant s'il accepte ou non l'offre irrévocable et exercer ainsi son droit de prémption (la «Notice d'Exercice»). L'offre irrévocable peut seulement être acceptée, et ainsi le droit de prémption peut seulement être exercé pour toutes les Valeurs Mobilières Offertes selon les termes et conditions décrits dans la Notice de Transfert.

Les Valeurs Mobilières Offertes doivent être acquises par l'Investisseur Original qui exerce son droit de prémption dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'expiration de la durée pendant laquelle la Notice d'Exercice doit être délivrée, en délivrant à l'Investisseur un contrat de transfert dûment exécuté relatif aux Valeurs Mobilières Offertes achetées contre le paiement du Prix Offert (selon les termes et conditions décrits dans la Notice de Transfert).

Sous réserve de la Clause 8 ci-dessus, dans le cas où l'Investisseur Original renonce (soit expressément, ou implicitement en ne renvoyant pas la Notice d'Exercice dans les délais) à son droit de prémption sur les Valeurs Mobilières Offertes l'Investisseur est en droit de réaliser le Transfert de Valeurs Mobilières proposé selon les termes et conditions qui ne doivent pas être plus favorables au Tiers que ceux indiqués dans la Notice de Transfert et de sorte que ce Transfert prenne effet dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle l'Investisseur Initial a renoncé (ou est considéré comme ayant renoncé) à son droit de prémption, à défaut de quoi l'Investisseur Initial sera réinstallé dans son droit et la procédure ci-dessus devra être renouvelée.

Pour l'exécution du présent Article 9, l'Investisseur Initial est en droit de céder ses droits à n'importe lequel de ses Affiliés.

Art. 10. Transfert de Valeurs Mobilières - Droits de Sortie Conjointe. Tout Transfert de Valeurs Mobilières par le Fonds IV est soumis à un droit de sortie conjointe en faveur des autres Investisseurs tel que décrit ci-dessous (le «Droit de Sortie Conjointe»).

10.1. Notice de Transfert

Au cas où le Fonds IV propose de Transférer tout ou partie de ses Valeurs Mobilières détenues dans la Société à tout tiers cessionnaire (le «Cessionnaire Proposé»), le Fonds IV doit faire en sorte que le Cessionnaire Proposé acquière des Investisseurs tout ou partie de leurs Valeurs Mobilières (dans les proportions décrites à l'Article 10.3 ci-dessous). Dans ce cas, le Fonds IV doit notifier aux Investisseurs le Transfert proposé dans une notice écrite (la «Notice de Transfert») indiquant:

- a. le nom et l'adresse du Cessionnaire Proposé;
- b. la catégorie et le nombre de Valeurs Mobilières devant être transférées (les «Valeurs Mobilières Transférées»);
- c. le prix et le paiement et toutes autres conditions auxquelles le Transfert envisagé de Valeurs Mobilières doit être soumis;
- d. les déclarations et garanties devant être données; et
- e. toutes autres informations utiles.

10.2. Exercice du Droit de Sortie Conjointe

Chaque Investisseur a un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception de la Notice de Transfert pour envoyer une notice au Fonds IV confirmant s'il veut exercer ou non son droit de requérir du Fonds IV qu'il fasse en sorte

que le Cessionnaire Proposé acquière tout ou partie de ses Valeurs Mobilières (dans les proportions décrites à l'Article 10.3 ci-dessous), faute de quoi les Investisseurs seront considérés comme ayant renoncés à leurs Droits de Sortie Conjointe.

10.3. Nombre de Valeurs Mobilières sujet au Droit de Sortie Conjointe

Chaque Investisseur peut exercer son Droit de Sortie Conjointe et en conséquence vendre le nombre de Valeurs Mobilières qu'il détient dans la Société qui est équivalent à la proportion de Valeurs Mobilières directement ou indirectement transférée de Luxco SPV par le Fonds IV.

10.4. Prix et autres conditions

Le Cessionnaire Proposé doit acquérir les Valeurs Mobilières pour lesquelles le Droit de Sortie Conjointe est exercé à un prix unitaire qui est l'équivalent (tenant compte de la structure de la Société) au prix auquel le Fonds IV transfère les Valeurs Mobilières Transférées de la Société dont découle l'exercice du Droit de Prémption, et selon les mêmes termes et conditions que pour les Valeurs Mobilières Transférées.

10.5. Délais

Tout Transfert de Valeurs Mobilières conformément à l'exercice du Droit de Sortie Conjointe doit prendre effet dans un délai de trente (30) jours à compter de l'expiration d'une période de quinze (15) jours pendant laquelle le Droit de Sortie Conjointe peut être exercé.

Ce Droit de Sortie Conjointe ne s'applique pas dans le cas où le Droit de Vente Forcée est exercé tel que décrit à l'Article 11 ci-dessous.

Art. 11. Transfert de Valeurs Mobilières - Droit de Vente Forcée.

11.1. Exercice du Droit de Vente

Dans le cas où le Fonds IV propose de Transférer ses Valeurs Mobilières détenues dans la Société à un tiers cessionnaire (le «Cessionnaire de Vente Forcée Proposé»), il peut demander à chaque Investisseur de Transférer tout ou partie de ses Valeurs Mobilières (dans les proportions décrites à l'Article 11.2. ci-dessous) au Cessionnaire de Vente Forcée Proposé (le «Droit de Vente Forcée»).

Afin d'exercer le Droit de Vente Forcée, le Fonds IV doit notifier aux Investisseurs dans une notice écrite le Transfert indiquant les informations requises conformément à l'Article 10.1., et requérir de chacun d'eux le Transfert de leurs Valeurs Mobilières avec les Valeurs Mobilières détenues par le Fonds IV.

Tout transfert fait par le Fonds IV conformément à cet Article fait à un prix qui ne résulte pas pour les Investisseurs à l'obtention d'un montant qui est égal au moins à la valeur de leur investissement respectif initial dans la Société, plus un rendement préférentiel de 15% par an, qui nécessitera un avis impartial par un conseiller indépendant de bonne réputation.

11.2. Nombre de Valeurs Mobilières sujet au Droit de Vente Forcée

Le Droit de Vente Forcée du Fonds IV s'applique qu'il soit envisagé de Transférer tout ou partie des Valeurs Mobilières de la Société. Il doit être en droit d'utiliser son Droit de Vente Forcée et en conséquence demander à chaque Investisseur le Transfert du nombre de leur Valeurs Mobilières respectif qui est équivalent à la proportion indirecte de Valeurs Mobilières dans Luxco SPV transférée par le Fonds IV.

11.3. Prix et Autres Conditions

Les Valeurs Mobilières auxquelles le Droit de Vente Forcée s'applique doivent être transférées au même prix et selon les mêmes termes et conditions que les Valeurs Mobilières transférées par le Fonds IV.

Si le Fonds IV exerce son Droit de Vente Forcée, les Investisseurs respectifs doivent exécuter tout Transfert de Valeurs Mobilières simultanément avec le Transfert des Valeurs Mobilières du Fonds IV.

Art. 12. Transferts libres. Les Transferts suivants constituent toujours des Transferts libres et ne sont pas soumis à aucune restriction de Transfert telle que décrite dans les présents statuts:

- tout Transfert de Valeurs Mobilières détenues par le Fonds IV dans la Société à tous les Fonds Trilantic Apparentés (tel que défini ci-après).

Aux fins des présents Statuts, «Fonds Trilantic Apparentés» signifie toute autre société, fonds, association, société d'investissement, schéma d'investissement, co-investisseurs de même rang, fonds nourriciers, véhicules d'investissement ou toute autre structure d'investissement financés, contrôlés, gérés ou conseillés directement ou indirectement par Trilantic Capital Partners Associates Europe L.P. Inc. et dans lequel le Fonds IV continue à être l'investisseur principal. Il est entendu que les Fonds Trilantic Apparentés ne comprennent pas Trilantic Capital Partners V Europe, un nourricier ou un véhicule parallèle ou tout autre successeur du Fonds IV.

Les Transferts suivants constituent toujours des Transferts libres qui ne sont soumis à aucune restriction de Transfert telle que décrite dans le présent Article (notamment et afin d'éviter tout doute sans limitation des restrictions de transfert tel que décrit à l'Article 8 (Non Transfert), 9 (Droit de Prémption), 10 (Droit de Vente Forcée)):

- tout Transfert de Valeurs Mobilières détenues par les Investisseurs dans la Société à un Affilié de cet Investisseur, et
- tout Transfert de Valeurs Mobilières détenues par les Investisseurs dans la Société à toute autre société, fonds, association, société d'investissement, schéma d'investissement, co-investisseurs de même rang, fonds nourriciers, véhi-

cules d'investissement ou toute autre structure d'investissement financés, contrôlés, gérés ou conseillés directement ou indirectement par cet Investisseur et dont cet Investisseur continue à être l'investisseur principal.

Art. 13. Gérance. La Société sera gérée par Pegaso Transportation, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B168.164, en tant que actionnaire-gérant-commandité unique de la Société (dénommé «Gérant» ou le «GP»).

Le Gérant ne peut être révoqué de sa fonction de gérant de la Société sans son consentement. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou toutes autres situations permanentes empêchant le Gérant d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) nomme un administrateur, qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire, pour prendre les mesures urgentes ou de simple administration jusqu'à la tenue d'une assemblée générale des actionnaires, que cet administrateur convoquera dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un successeur au gérant aux conditions de quorum et de majorité requis pour une modification des Statuts.

Une telle nomination d'un nouveau gérant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

Le Gérant aura droit au remboursement de ses dépenses raisonnables de toute sorte effectuées dans le cadre de la gestion de la Société ou dans la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Pouvoirs de gestion. Le Gérant a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tout acte de gestion, de disposition et d'administration en conformité avec l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence du Gérant.

Le Gérant peut, de temps à autre, nommer des agents ou des mandataires de la Société s'il l'estime nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société. Les agents et/ou mandataires nommés, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement dans les Statuts, auront les pouvoirs et devoirs qui leur seront conférés par le Gérant.

Les détenteurs d'actions ordinaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société de toute manière ou qualité autrement que par l'exercice de leurs droits d'actionnaires lors des assemblées générales et seront uniquement responsables à hauteur du montant de leurs apports à la Société.

Art. 15. Pouvoir de signature. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la seule signature du Gérant, représenté par des mandataires dûment autorisés, ou par la/les signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs auront été délégués par le Gérant.

Art. 16. Décision majeures dans la Société. En plus des règles spécifiques de quorum et de majorité requises par la loi ou par les Statuts de la Société, chaque actionnaire de la Société accepte que toute décision qui résulte ou conduit ou pourrait résulter ou conduire à des conséquences similaires à des décisions majeures (les «Décisions Majeures») énumérées ci-dessous requiert un vote positif du GP, qui peut être obtenu par écrit:

1. toute émission de nouvelles catégories d'actions et toute reclassification de catégories existantes dont peut résulter le classement de ces catégories d'actions à un rang pari passu ou à un rang senior par rapport aux catégories d'actions existantes en ce qui concerne le respect des droits de vote, les dividendes, le rachat, la conversion ou la liquidation (sauf en cas d'émission d'actions dans les limites du capital social autorisé) ainsi que toute scission des actions existantes;

2. la mise en place d'une liquidation autre qu'une liquidation judiciaire;

3. toute déclaration et paiement de dividendes ou autres distributions des postes de fonds propres;

4. toute augmentation ou réduction du nombre d'actions existantes (sauf en cas d'émission dans les limites du capital autorisé);

5. tout retrait ou rachat d'actions;

6. toute modification à l'autorisation donnée au GP sur le capital autorisé ainsi que sur le renouvellement du capital autorisé;

7. toute décision d'augmenter le nombre de Valeurs Mobilières et toute décision de division du nombre de Valeurs Mobilières;

8. toute décision de retrait ou conversion des Valeurs Mobilières, rachat et/ou conversion de Valeurs Mobilières; et

9. toute décision d'entrer dans des alliances stratégiques majeures, notamment mais non limitativement la fusion ou la scission ou toute restructuration de la détention du capital de la Société ou d'une filiale qui concerne une partie autre que la Société et ses filiales.

Art. 17. Décisions spécifiques dans la Société. En plus des règles spécifiques de quorum et de majorité requises par la loi ou les présents Statuts, chaque actionnaire de la Société accepte que toute décision qui peut être, résulte ou conduit à des conséquences similaires à une des décisions majeures énumérées ci-dessous requiert un vote à l'unanimité des actionnaires de la Société:

a. toute modification des Statuts de la Société qui affecte les droits de tous actionnaires de la Société sauf le transfert du siège social de la Société à l'intérieur du Grand Duché du Luxembourg, tout changement qui peut être obligatoirement

requis par l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi ou disposition réglementaire et tout changement qui peut être requis pour la mise en place des Décisions Majeures telles que décrites à l'Article 16 des présents Statuts; et

b. la décision de ne pas distribuer les produits de la vente des actions ou d'autres instruments qui peuvent exister de temps à autre des dividendes, mise en réserve nécessaire pour couvrir les exigences légales et les dépenses.

En plus des règles spécifiques de quorum et de majorité requises par la loi ou les Statuts de la Société, chaque actionnaire de la Société accepte que l'approbation des comptes annuels de la Société requière le vote positif de 51% des actionnaires de la Société (présent ou représenté) et le vote positif du GP.

Art. 18. Conseil de Surveillance. Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité et ses comptes, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance»), composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant décidera et pourra autoriser les actes du Gérant qui pourraient, selon la loi ou les règlements applicables ou ces Statuts, excéder les pouvoirs du Gérant.

Les membres du Conseil de Surveillance ne devront ni participer à, ni interférer dans, la gestion de la Société.

Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée générale des Actionnaires déterminera le nombre et la durée de leur fonction, qui ne pourra pas excéder six ans. Les membres du Conseil de Surveillance devront rester en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause, par une résolution adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire parmi un de ses membres un président.

Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou deux de ses membres ou par le Gérant.

Une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous les membres du Conseil de Surveillance au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour cette réunion, sauf en cas de circonstances d'urgence, dans ce cas la nature de ces circonstances sera exposée dans la convocation à la réunion. Il peut être renoncé à une telle convocation par accord écrit, télégramme, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation séparée ne sera pas requise pour les réunions tenues à l'heure et au lieu déterminé par une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance ou dans le cas où tous les membres sont présents ou représentés.

Tout membre pourra agir à toute réunion en désignant par écrit, télégramme, télécopie ou tout autre moyen similaire de communication, un autre membre pour le représenter. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement uniquement si la majorité au moins de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions du Conseil de Surveillance seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou par deux membres du Conseil de Surveillance. Des copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés valablement par le président de la réunion ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance auront la même force que des décisions votées aux réunions du Conseil de Surveillance; chaque membre approuvera ces résolutions par écrit, par télégramme, par télécopie ou tout autre moyen similaire de communication. La réunion des exemplaires signés formera la décision du Conseil de Surveillance. Les décisions ainsi prises sont équivalentes à celles prises par les membres réunis en personne.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes et à chacune des personnes prenant part à la réunion de s'entendre. Toute réunion peut également se tenir uniquement par conférence téléphonique ou moyens similaires. La participation à une réunion ou la tenue d'une telle réunion par un de ces moyens équivaut à une participation ou à la tenue en personne d'une telle réunion.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le président ou par un autre membre du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Conflits d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affectée ou invalidée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs directeur(s) ou représentant(s) du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'il(s) serait/seraient administrateur, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle autre société ou entreprise. Tout administrateur ou fondé de pouvoir du Gérant, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas de ce fait, privée du droit de délibérer, voter ou agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou affaires.

Art. 20. Assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Sans préjudices aux dispositions de l'Article 9 (Pouvoirs de Gestion) des présents Statuts et de tout autre pouvoir réservé au Gérant en vertu de la loi ou des présents Statuts, l'assemblée générale des actionnaires aura les

pouvoirs d'adopter et de ratifier les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis de tiers ou modifiant les Statuts avec le consentement du Gérant.

Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées par le Gérant ou le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées par une convocation émanant du Gérant ou du Conseil de Surveillance établissant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit jours (8) avant l'assemblée à chaque actionnaire à l'adresse de l'actionnaire inscrite au registre des actions nominatives.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le vingt-cinquième jour du mois de juin à 16:00 heures Heure d'Europe Centrale au siège social ou tout autre endroit au Luxembourg précisé dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal ou bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux énoncés dans les avis de convocation.

Si l'entière du capital social émis est représentée à une assemblée générale des actionnaires, l'assemblée pourra être tenue valablement même en l'absence de toute convocation préalable.

Art. 21. Droits de vote des actionnaires. Chaque actionnaire peut prendre part aux décisions collectives.

Il a un nombre de votes égal au nombre d'actions détenues dans la Société et peut valablement agir à toute assemblée des actionnaires au moyen d'une procuration spéciale.

Art. 22. Décisions des actionnaires - Majorités. Les décisions des assemblées générales des actionnaires convoquées valablement seront adoptées à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votant, sauf disposition contraire des présents Statuts ou de la Loi de 1915. En particulier, lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ou de prendre des décisions pour lesquelles les présents Statuts ou la Loi de 1915 font référence aux conditions requises pour une modification des Statuts, le quorum de présence sera d'au moins la moitié de toutes les actions émises et en circulation. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale des actionnaires, une seconde assemblée générale pourra être convoquée conformément à la Loi de 1915. La seconde assemblée générale délibérera valablement indépendamment du nombre d'actions ordinaires présentes ou représentées. Lors des deux assemblées, les décisions devront être adoptées par au moins deux tiers des actionnaires présents ou représentés, étant entendu qu'aucune autre décision à une telle assemblée générale des actionnaires n'aura été valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par le Gérant.

Art. 23. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de janvier de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année, étant entendu que la première année sociale de la Société commence au jour de la création de la Société et se termine le 31 décembre 2012.

Art. 24. Réviseur. Les opérations de la Société, en particulier les comptes et les questions fiscales et le dépôt des déclarations fiscales et autres rapports requis par la loi luxembourgeoise seront surveillées par un réviseur qui devra être un réviseur d'entreprises agréé ou un cabinet de révision agréé. Le réviseur devra être nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et jusqu'à ce que son successeur soit élu. Le réviseur restera en fonction jusqu'à ce qu'il soit réélu ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le réviseur en fonction pourra être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires avec ou sans cause.

Art. 25. Distributions. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Le solde peut être distribué aux actionnaires par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le Gérant sous réserve du respect des termes et conditions fixés par la loi.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux actionnaires par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut décider d'allouer tout montant du compte de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 26. Liquidation de la Société. En cas de dissolution de la Société, quelles qu'en soient les raisons ou le moment, il sera procédé à sa liquidation par des liquidateurs ou le Gérant alors en fonction, qui seront dotés des pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, tout solde résultant de la liquidation sera payé aux détenteurs des actions de la Société.

Art. 27. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les actionnaires se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Art. 28. Définitions. Dans les présents Statuts, les termes et expressions suivants ont la signification suivante:

"Affiliés"	signifie, en relation avec toute personne, une personne qui contrôle, qui est contrôlée par, ou est sous Contrôle commun avec cette personne.
"Fonds IV"	signifie Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P, ayant son adresse au 35, Portman Square, W1H 6LR Londres, Royaume-Uni et immatriculé sous le numéro LP 11888 35.
"Investisseurs"	signifie tout détenteur de Valeurs Mobilières de la Société de temps à autre, sauf le Fonds IV.
"Investisseur Initial"	signifie Trilantic Capital Management GP (Guernsey) Limited, une société constituée sous les lois de Guernsey, ayant son siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL et immatriculée sous le numéro 50224.
"Luxco SPV"	signifie Pegaso Transportation International S.C.A., une société constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 19-21, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 168.260.
"Valeurs Mobilières"	signifie (i) toutes actions (de toute catégorie), et les convertible preferred equity certificates, ou toute autre valeur mobilière ou instrument qui peuvent être émis de temps à autre par la Société, (ii) tout autre action, warrant ou autre valeur mobilière qui peuvent être émises de temps à autre par la Société permettant, ou pouvant permettre, directement ou indirectement, à tout moment, par voie de conversion, échange, remboursement, financement, présentation, ou exercice d'un warrant ou de toute autre manière, l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières représentant ou donnant accès à une portion du capital de la Société, (iii) tout droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital par voie d'apport en numéraire de la Société ou d'attribution de droits pour les augmentations de capital de la Société par incorporation de réserves, et (iv) toutes autres valeurs mobilières similaires à celles mentionnées ci-avant émises ou allouées par toute entité résultant d'une transformation, fusion, scission, apport partiel d'actifs ou transaction similaire de la Société.
"Talgo"	signifie Patentes Talgo, S.L.
"Transfert"	signifie, dans le cadre des actions ou d'un autre type de Valeurs Mobilières, toute vente, apport ou autre type de transfert par toute voie légale, y compris tout transfert gratuit ou onéreux, même si le transfert est effectué à la suite d'une succession (mais pas dans le cas d'une fusion ou d'une restructuration de la Société ou d'un actionnaire) ou lors d'une vente publique (ordonnée par le Tribunal) et tout transfert de droits préférentiels de souscription dans le cadre d'une augmentation de capital par voie d'apport en numéraire ou renonciation individuelle de ces droits préférentiels de souscription en faveur de personnes identifiées; l'expression «Transfert de Valeurs Mobilières» inclut également les Transferts avec ou sans usufruit et les Transferts par l'intermédiaire de trust ou d'une fiducie. Les termes "transfert" et "cessionnaire" seront interprétés en conséquence.

Troisième résolution

L'assemblée a nommé PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à trois mille deux cents euros (EUR 3.200.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, aux membres du bureau, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: M. Lattard, R. Zorzetto, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47996. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142484/1115.

(120188244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Multi Clean Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 11, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 20.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142456/10.

(120188198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Multi Electronics Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Am Hock 2.

R.C.S. Luxembourg B 93.893.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142457/10.

(120188161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Nasten Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 149.040.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 octobre 2012, la cooptation en date du 12 mars 2012 de Madame Sarah BRAVETTI, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, au Conseil d'Administration et la démission à cette même date de Madame Marie BOURLOND du Conseil d'Administration ont été ratifiées.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Luxembourg, le 30.12.2012.

Pour: NASTEN FINANCE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2012142460/17.

(120187551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

NOBIS Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 157, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 129.070.

Beschlüsse des Verwaltungsrats vom 17. Oktober 2012

Es wurden folgende Beschlüsse gefasst:

- Wiederwahl von KPMG Luxembourg S.à r.l., eingeschrieben im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer 149.133 mit eingetragenem Sitz in 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg als unabhängiger Rechnungsprüfer (réviseur d'entreprise) bis zur Generalversammlung im Jahre 2014.

Luxemburg, den 30. Oktober 2012.

Sabine Hinz

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2012142465/15.

(120187441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Multiple Enterprises Association International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 37.095.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142458/10.

(120188316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

MVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 143.388.

I hereby resign as Director of your company with immediate effect,

Par la présente, je vous remets ma démission comme administrateur de votre société avec effet immédiat

Le 22/10/2012.

Stéphane SABELLA.

Référence de publication: 2012142459/10.

(120187591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Nouvelle Mercerie Marx-Schaeffer S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, La Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 55.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142466/10.

(120188264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Nuremburg Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 118.168.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142467/10.

(120187638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Open Text Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 35.820.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 166.192.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Suite à une fusion en date du 26 mars 2012 entre Open Text SA et Global 360 (Luxembourg) S.à r.l., le nouvel associé unique de la Société est désormais:

- Open Text SA, une société anonyme, régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B154.208.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Open Text finance S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2012142470/19.

(120188288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Opus Securities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.001.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 29 octobre 2012

Le conseil d'administration de la Société décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit (anciennement DELOITTE S.A.), avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistré sous le numéro B 67 895 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société pour l'audit des comptes se clôturant au 31 décembre 2012.

A Luxembourg, le 29 octobre 2012.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2012142471/16.

(120187930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Orizon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.775.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 117.302.

L'adresse des Gérants B, Kay Ashton et Neil P. MacDougall, a changé et est à présent au 5, Fleet Place, EC4M 7RD Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142473/12.

(120187671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Oxford LS 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 171.459.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 22 octobre 2012

1. Monsieur Julien PONSON a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. Monsieur Mark GORHOLT, administrateur de sociétés, né à Trèves (Allemagne), le 26 novembre 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Oxford LS 1 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012142474/16.

(120187845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Oxford LS 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 171.460.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 22 octobre 2012

1. Monsieur Julien PONSON a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. Monsieur Mark GORHOLT, administrateur de sociétés, né à Trèves (Allemagne), le 26 novembre 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Oxford LS 2 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012142475/16.

(120187832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

OKTOPUS Consulting PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142476/10.

(120188000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Omnes Capital Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Omnes Capital Luxembourg

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2012142477/11.

(120187759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Optial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.548.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142478/10.

(120187545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Or Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 172.381.

STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU

La société anonyme «SOCIETE FINANCIERE REOLAISE», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B numéro 37.054, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg en remplacement de Maître Frank BADEN, notaire de résidence à Luxembourg en date du 25 avril 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 395 du 18 octobre 1991,

ici représentée par Madame Sandrine ORTWERTH, salariée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la Comparante et le notaire instrumentaire, resteront annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle Comparante, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «OR INVESTISSEMENTS S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de ventes, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties. La société a en outre pour objet toutes opérations immobilières comprenant notamment l'achat, l'échange, la vente, la mise en valeur, la transformation, l'exploitation et la prise en location de toutes propriétés au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, l'énumération ci-dessus étant énonciative et non limitative. La société peut réaliser son objet soit seule, soit en participation avec des tiers, soit par des souscriptions ou des achats de titres ou de toute autre manière. Elle pourra effectuer tous placements immobiliers ou mobiliers, contracter tous emprunts avec ou sans affectation hypothécaire.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par TRENTE ET UN MILLE (31.000) actions d'une valeur nominale de UN EURO (1.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 6. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Titre III. Administration

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsqu'à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Dans les délibérations du conseil d'administration, la voix du président est prépondérante.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances, soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la seule signature de l'administrateur unique, soit par la seule signature de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à l'endroit indiqué dans les avis de convocations, le quatrième jeudi du mois de décembre à 14 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice commence le jour de la constitution et se termine le 30 novembre 2012.

2. La première assemblée ordinaire annuelle se tiendra en 2012.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la Comparante déclare souscrire le capital comme suit:

la société «SOCIETE FINANCIERE REOLAISE», préqualifiée:

TRENTE ET UN MILLE	31.000 actions
TOTAL: TRENTE ET UN MILLE	31.000 actions

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents euros (1.300.- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

La comparante, préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2018:
 - Monsieur Etienne GILLET, expert-comptable, né à Bastogne (Belgique), le 19 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri;
 - Monsieur Laurent JACQUEMART, expert-comptable, né à Daverdisse (Belgique), le 19 juin 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri;
 - Monsieur Eugenio RODRIGUES, employé privé, né à Metz (France), le 16 février 1976, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

Monsieur Etienne GILLET étant nommé Président du Conseil d'administration.

3. - Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2018:
 - La société à responsabilité limitée «AUDITEX, S. à r. l.», établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 91559.
4. Le siège social de la société est fixé à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. ORTWERTH, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 30 octobre 2012. Relation: MER/2012/2546. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME

Mersch, le 31 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142480/155.

(120187961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

P.F. Wellness Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 78.044.

Résolution unique du liquidateur prise en date du 29 octobre 2012

En sa qualité de liquidateur de la société, Monsieur Dominique RANSQUIN, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, décide de transférer, avec effet immédiat, le siège de la société du 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 octobre 2012.

Pour P.F. WELLNESS HOLDING S.A

Référence de publication: 2012142483/14.

(120187572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Optis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3318 Bergem, 7, Op Felsduerf.

R.C.S. Luxembourg B 85.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142479/10.

(120188263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Oscars S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 66, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 127.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142481/10.

(120188305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Outlander Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 100.375.

*Résolution 1.**Cession de parts sociales*

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Finance cède 99 parts sociales de la société Outlander Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD,

Et

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Management cède 1 part sociale de la société Outlander Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD.

Suite à ces 2 cessions, Stichting Administratiekantoor DUAD détient 100 % des parts sociales (100 parts sociales) de la société Outlander Investholding Sàrl.

*Résolution 2.**Nomination d'un administrateur*

Est confirmée la nomination de Mr Rob Drieduite en tant que nouvel gérant avec adresse professionnelle, 6, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg à partir de 22^{ème} mai 2012.

*Résolution 3.**Changement d'adresse de Mr Ossevoort, gérant*

L'adresse de Mr Gerardus H.M. Ossevoort a été changée. Nouvelle adresse professionnelle est 6, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg. Correction dans la registration de fonction de Mr Gerardus H.M. Ossevoort, comme gérant, et non pas gérant-unique.

*Résolution 4.**Changement d'adresse siège social*

Le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 6, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg à partir du 1^{er} septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 Octobre 2012.

Référence de publication: 2012142482/32.

(120187631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Phoenix Recoveries (UK) Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.426.

Par résolutions signées en date du 21 mars 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de René Beltjens de son mandat de gérant avec effet immédiat.
- nomination de Cécile Gadisseur, avec adresse professionnelle au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mars 2012.

Référence de publication: 2012142485/14.

(120188228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pic'Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 80, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 68.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142486/10.

(120188258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pierre Dupong Immobilier S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 135.370.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012142488/10.

(120188286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.439.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third of October.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Portfolio Solutions S.A., (the Company), a public limited liability company (société anonyme) having its registered office at L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 151.439, incorporated by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg on February 10th, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (the Memorial) on March 29th, 2010 under number 664. The articles of association have not been amended since.

The meeting was opened by Mr Martijn Sinninghe Damsté, private employee, having his professional address in L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri, being in the chair,

who appointed as Secretary, Mrs Antoinette QURESHI, private employee, having her professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elected as Scrutineer, Mrs Mélanie FLORSCH, private employee, having her professional address in L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri..

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

- I. - The agenda of the meeting is the following:

- 1) Amendment of article 11.1., 12.1. and 12.4. of the Articles of Incorporation in order to create two classes of directors, namely the class A directors and the class B directors;
- 2) Amendment of article 15 regarding the signatory power;
- 3) Reclassification of the actual directors as category B directors;
- 4) Appointment of Mister Patrick Schmidt and Mister Urs Gahwiler as category A directors;
- 5) Miscellaneous.

II. - The shareholders represented, their proxy holder and the number of shares held by them are shown on an attendance list, signed by the proxy holders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be annexed to this deed to be filed with the registration authorities.

III.- It appears from the attendance list, that all the three hundred and ten (310) shares, representing the entire subscribed capital, are represented at the present extraordinary general meeting, so that the shareholders can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the shareholders, the shareholders unanimously took the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to create two classes of directors, namely the class A directors and the class B directors and as a consequence of the present resolution, they decide to amend and restate articles 11.1., 12.1. and 12.4. of the Company's articles of association, which will henceforth read as follows:

" **11.1.** The Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members who need not be shareholders (the "Directors") subdivided into category A directors and category B directors. The Directors are appointed by the general meeting of shareholders, deciding on the remuneration and the term of appointment."

" **12.1.** The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its category B directors. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting. "

" **12.4.** Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director who needs not to be of his category as his proxy. A Director may also appoint another Director who needs not to be of his category to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage."

Second resolution

The shareholders resolve that henceforth the Company will be bound towards third parties by the joint signature of two directors, whereof one signature must be a signature of a category B director.

Consequently to the present resolution, article 15 concerning the representation of the Company will henceforth read as follows:

" **15.** Representation of the Company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of two Directors, whereof at least one signature must be a signature of a category B director, or by the sole signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by two Directors of which one must be a category B director of the Company, but only within the limits of such power."

Third resolution

The shareholders resolve to reclassify the actual directors Mr. Hinnerk Koch, Mr. Alain Koch and Mr. Martijn Sinninghe Damste as category B directors.

Fourth resolution

The shareholders resolve to appoint until the annual general meeting to be held in the year 2018

- Mister Patrick Schmidt, lawyer, born on April 13th, 1975 in Varel, Germany, having his professional address at Schutzenstrasse 6, 8808 Pfaffikon, Switzerland and

- Mister Urs Gahwiler, general counsel, born on March 29th, 1959 in Frauenfeld, Switzerland, having its professional address at Herrengasse 12, 9490 Vaduz, Principality of Liechtenstein.
as category A directors.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, the latter signed together with the notary the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des Vorstehenden:

Im Jahre zweitausend und zwölf, am dreiundzwanzigsten Oktober.

Vor Maître Martine SCHAEFFER, Notarin mit Amtssitz in Luxemburg,

fand eine außerordentliche Hauptversammlung der Aktionäre der Gesellschaft Portfolio Solutions S.A. statt, welche ihren Gesellschaftssitz in L-1724 Luxemburg, 9B, Boulevard Prince Henri hat („die Gesellschaft“) und am 10. Februar 2010 gegründet wurde laut Urkunde von Notar Joseph ELVINGER, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 664 am 29. März 2010. Die Satzung der Gesellschaft wurde nicht abgeändert.

Die Versammlung wird geleitet von Herrn Martijn Sinninghe Damsté, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in L-1724 Luxemburg, 9B, Boulevard Prince Henri.

Der Präsident bestimmt zur Sekretärin Frau Antoinette QURESHI, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-1750 Luxemburg, 74, avenue Victor Hugo.

Die Versammlung ernennt zur Stimmenzählerin Frau Mélanie FLORSCH, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-1724 Luxemburg, 9B, Boulevard Prince Henri.

Das auf diese Weise besetzte Büro, erklärte durch ihren Präsidenten und bat den Notar zu beurkunden:

I. Die Tagesordnung ist die folgende:

1. Festsetzen von zwei Klassen von Verwaltungsratsmitgliedern, nämlich Klasse A und Klasse B, sowie Abänderung von Artikel 11.1, 12.1. und 12.4. der Satzung.

2. Abänderung von Artikel 15 der Satzung betreffend der Vertretung der Gesellschaft;

3. Umbenennung der aktuellen Verwaltungsratsmitglieder zu Klasse B Verwaltungsratsmitglieder;

4. Ernennung von Herrn Patrick Schmidt und Herrn Urs Gähwiler als Klasse A Verwaltungsratsmitglieder;

5. Verschiedenes.

I. Dass die vertretenen Aktionäre, ihre Bevollmächtigte sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien, in einer Anwesenheitsliste eingetragen sind, die ne varietur von den gegenwärtigen Aktionären oder ihren Vertretern unterzeichnet wurde und diesem Protokoll beigefügt wird, um zusammen mit diesem bei dem Handelsregister hinterlegt zu werden;

II. Dass sich aus der Anwesenheitsliste ergibt, dass von den 310 ausgegebenen Aktien alle bei der Hauptversammlung gegenwärtig oder vertreten sind; sodass die Hauptversammlung mithin rechtmäßig zusammengekommen ist, um wirksam über die Tagesordnung zu beschließen.

Nachdem über die Tagesordnungspunkte beraten wurde, wurden einstimmig die folgenden Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Aktionäre beschliessen zwei Kategorien von Verwaltungsratsmitgliedern einzusetzen, nämlich Klasse A und Klasse B.

Infolge des gegenwärtigen Beschlusses werden die Artikel 11.1., 12.1. und 12.4. der Satzung wie folgt abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

„ **11.1.** Die Geschäfte der Gesellschaft sind durch einen Verwaltungsrat zu führen, der aus mindestens drei Verwaltungsratsmitgliedern besteht, bei denen es sich nicht um Aktionäre handeln muss (die "Verwaltungsratsmitglieder" und jeder ein "Verwaltungsratsmitglied") aufgeteilt in Klasse A und Klasse B Verwaltungsratsmitglieder. Die Verwaltungsratsmitglieder werden von den Aktionären auf der Hauptversammlung der Aktionäre gewählt; auf letzterer werden ferner deren Vergütung und der Zeitraum, für den sie gewählt werden, festgelegt."

„ **12.1.** Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden aus den Klasse B Verwaltungsratsmitgliedern. Der erste Vorsitzende kann von der ersten Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden. Wenn der Vorsitzende nicht anwesend sein kann, wird er durch ein Verwaltungsratsmitglied ersetzt, das zu diesem Zwecke aus der Mitte der bei der Sitzung anwesenden Verwaltungsratsmitglieder gewählt wird."

„ **12.4.** Ein Verwaltungsratsmitglied kann bei jeder Sitzung des Verwaltungsrats handeln, indem es schriftlich ein anderes Verwaltungsratsmitglied, welches nicht derselben Klasse angehören muss als seinen Stimmrechtsbevollmächtigten bestellt. Ein Verwaltungsratsmitglied kann ein anderes Verwaltungsratsmitglied, welches nicht derselben Klasse angehören muss, auch telefonisch zur Vertretung ermächtigen, was einer späteren schriftlichen Bestätigung bedarf."

Zweiter Beschluss

Die Aktionäre beschliessen, dass in Zukunft die Gesellschaft gegenüber Dritten verpflichtet sein wird, durch die gemeinsame Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder, wovon eine der Unterschriften, die Unterschrift eines Klasse B Verwaltungsratsmitglieds sein muss, oder durch die alleinige Unterschrift der Person, der eine solche Unterschriftenbefugnis von zwei Verwaltungsratsmitgliedern übertragen wurde, jedoch nur, soweit diese Befugnis reicht.

Entsprechend dem gegenwärtigen Beschluss, wird Artikel 15 der Satzung nunmehr folgenden Wortlaut haben:

" **15. Vertretung der Gesellschaft.** Eine Verpflichtung der Gesellschaft gegenüber Dritten erfolgt durch die gemeinsame Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder, wovon eine der Unterschriften, die Unterschrift eines Klasse B Verwaltungsratsmitglieds sein muss, oder durch die alleinige Unterschrift der Person, der eine solche Unterschriftsbefugnis von zwei Verwaltungsratsmitgliedern übertragen wurde, wovon eines ein Klasse B Verwaltungsratsmitglied sein muss, jedoch nur, soweit diese Befugnis reicht."

Dritter Beschluss

Die Aktionäre beschließen die aktuellen Verwaltungsratsmitglieder Herrn Hinnerk Koch, Herrn Alain Koch und Herrn Martijn Sinninghe Damsté zu Klasse B Verwaltungsratsmitgliedern umzubenennen.

Vierter Beschluss

Die Aktionäre beschliessen folgende Personen als Klasse A Verwaltungsratsmitgliedern zu ernennen bis zur Jahreshauptversammlung im Jahre 2018

- Herr Patrick Schmidt, Jurist, geboren am 13. April 1975 in Varel, Deutschland, beruflich wohnhaft in Schützenstrasse 6, 8808 Pfäffikon, Schweiz und

- Herr Urs Gähwiler, General Counsel, geboren am 29. März 1959 in Frauenfeld, Schweiz, beruflich wohnhaft in Herrengasse 12, 9490 Vaduz, Fürstentum Liechtenstein.

Nachdem die Tagesordnung erschöpft war und niemand das Wort ergriff wurde die Versammlung beendet.

Der unterzeichnete Notar, der Englisch versteht, stellt fest, dass auf Ersuchen der erschienenen Parteien die vorliegende Urkunde in einer englischen Fassung, gefolgt von einer deutschen Fassung erstellt wird, und dass im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text die englische Version maßgeblich sein soll.

Sodann wurde die vorliegende Urkunde am Tage wie eingangs erwähnt erstellt.

Nachdem das Dokument den Anwesenden vorgelesen worden war, wurde die vorliegende Urkunde von den erschienenen Parteien zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: Martijn Sinninghe Damsté, Antoinette Qureshi, Melanie Florsch et Martine Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2012. LAC/2012/49908. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Tom Benning.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142490/158.

(120187459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.439.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142491/10.

(120187460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Powergen Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 500.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 103.020.

Avec effet au 15 octobre, 2012 Monsieur Jack Groesbeek a démissionné de son mandat de gérant de la Société.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour la Société

Référence de publication: 2012142492/12.

(120188082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Powergen Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 79.618.

Avec effet au 15 octobre, 2012 Monsieur Jack Groesbeek a démissionné de son mandat de gérant de la Société.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour la Société

Référence de publication: 2012142493/12.

(120188081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Predica Infrastructure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 137.978.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1185 du 15 mai 2008.

Les comptes annuels de la Société au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Predica Infrastructure S.A.

En vertu d'une délégation du pouvoir

Signature

Référence de publication: 2012142494/16.

(120187503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Predica Infrastructure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 137.978.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 28 septembre 2012

En date du 28 septembre 2012, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris la résolution suivante:

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Predica Infrastructure S.A.

En vertu d'une délégation du pouvoir

Signature

Référence de publication: 2012142495/17.

(120187508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Primus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.012.500,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 169.699.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société du 10 octobre 2012 que Covoteg C.V., une société en commandite de droit néerlandais, ayant son siège social à Johan van Oldenbarneveltlaan 9 D, 2585 NE 's-Gravenhage, Pays-Bas, associé de la Société, a transféré la totalité de ses 30.000.000 parts de Catégorie A suivant la répartition suivante:

- 3.285.419 parts de Catégorie A à Stichting Gong, une société de droit néerlandais ayant son siège social à Johan Van Oldenbarneveltlaan 9D, 2582 NE Den Haag, Pays-Bas et immatriculée auprès du Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro KVK 34242052;

- 18.053.507 parts de Catégorie A à Ancap II LLC, une société constituée selon les lois du Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 et immatriculée auprès du Registre de Commerce du Delaware sous le numéro 3635721;

- 4.536.493 parts de Catégorie A à Prime Laundry II LLC, une société constituée selon les lois du Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 et immatriculée auprès du Registre de Commerce du Delaware sous le numéro 4180120;

- 350.000 parts de Catégorie A à Madame Clair Ullmann, née le 2 décembre 1944 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au Mandlwandstrasse 437, 5505 Mühlbach am Hochkönig, Autriche;

- 250.000 parts de Catégorie A à Madame Katharina Ullmann, née le 21 juin 1978 à Linz, Autriche, ayant son adresse professionnelle au 2502 Oakenshield Road, 95616 Davies, Californie, Etats-Unis d'Amérique;

- 610.000 parts de Catégorie A à Monsieur Rainer Ullmann, né le 31 octobre 1944 à Kienberg, Autriche, ayant son adresse professionnelle au Mandlwandstrasse 437, 5505 Mühlbach am Hochkönig Autriche;

- 1.000.000 parts de Catégorie A à Monsieur Ernst Reichmayr, né le 5 janvier 1957 à Steyr, Autriche, ayant son adresse professionnelle à Nottebohmstrasse 49, 1190 Vienne, Autriche;

- 150.000 parts de Catégorie A à Monsieur Gerhard Unterganschnigg, né le 17 avril 1968 à Zell am See, Autriche, ayant son adresse professionnelle à Formanekgasse 28/3, 1190 Vienne, Autriche;

- 160.000 parts de Catégorie A à Monsieur Hermann Lutzenberger, né le 3 décembre 1950 à Linz, Autriche, ayant son adresse professionnelle à Georg Trakl Weg 3, 5081 Anif, Autriche;

- 150.000 parts de Catégorie A à Monsieur Hans Jörg Kaltenbrunner, né le 15 mars 1957 à Spittal an der Drau, Autriche, ayant son adresse professionnelle à Schönbrunngrasse 64, 8010 Graz, Autriche;

- 750.000 parts de Catégorie A à Bright Water Investments A.G, une aktiengesellschaft (société anonyme) de droit suisse ayant son adresse professionnelle au Gubelstrasse 19, 6300 Zug, Suisse et immatriculée auprès du Registre de Commerce de la Suisse sous le numéro CH-170.3.034.336-9;

- 120.000 parts de Catégorie A à Monsieur Charles Ball, né le 7 août 1950 en Ohio, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1766 Bay Oak Circle, Vero Beach, FL 32963, Etats-Unis d'Amérique;

- 100.000 parts de Catégorie A à Monsieur Joel Ullmann, né le 6 mars 1971 à Washington, D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 6738 Manor Crest, Oakland, CA 94618, Etats-Unis d'Amérique;

- 100.000 parts de Catégorie A à Madame Victoria Ullmann, née le 1 novembre 1980 à Linz, Autriche, ayant son adresse professionnelle au 6224 Quebec Drive, Los Angeles, CA 90068, Etats-Unis d'Amérique;

- 20.000 parts de Catégorie A à Monsieur Mark Callaghan, né le 10 décembre 1951 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse au 26 Rea Court, Monroe, New York 10950, Etats-Unis d'Amérique;

- 6.527 parts de Catégorie A à Madame Rebecca Dewachter, née le 1 décembre 1971 à Courtrai, Belgique, ayant son adresse au Kolverikstraat 35, 8560 Wevelgem, Belgique;

- 6.527 parts de Catégorie A à Monsieur Philip Rigole, né le 8 septembre 1967 à Courtrai, Belgique, ayant son adresse au Tweegemeentenweg 3, 8520 Kuurne, Belgique;

- 6.527 parts de Catégorie A à Monsieur Pol Dewaele, né le 6 juin 1972 à Courtrai, Belgique, ayant son adresse au Franklin Rooseveltlaan 350K, 9000 Gent, Belgique;

- 100.000 parts de Catégorie A à Monsieur Khalid Yahia, né le 7 juin 1980 à Courtrai, Belgique, ayant son adresse au Unit 5F, Staunton Street n° 72, Sheung Wan, Hong Kong;

- 15.000 parts de Catégorie A à Monsieur Bert Debevere, né le 4 décembre 1982 à Bruges, Belgique, ayant son adresse au Tontoonstellingslaan 147, 9000 Gent, Belgique;

- 100.000 parts de Catégorie A à Monsieur Pascal Allardon, né le 28 septembre 1958 à Lyon, France, ayant son adresse au 55 Avenue Ferdinand Buisson, 69500 Bron, France;

- 100.000 parts de Catégorie A à Monsieur Abdelhali El Kahhan, né le 24 septembre 1980 à Wilrijk, Belgique, ayant son adresse au Jumeira Beach Residence, Dubai-Marina, Sadaf 7, nr 1701, Dubai, Emirats Arabes Unis; et

- 30.000 parts de Catégorie A à Monsieur Radovan Kudela, né le 19 septembre 1969 à Cesky Tesin, République Tchèque, ayant son adresse au Kratka 2, Krelow, 78336, République Tchèque.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Primus Holding S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012142497/66.

(120187762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Project Bird Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.767.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 135.980.

Par un acte passé le 21 juin 2012, la société Glass Fibre Holding I S.à r.l., détenant 1.767.500 parts sociales dans le capital de la Société, a modifié sa dénomination pour adopter la dénomination comme suit: 3B Binani Glassfibre S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012142498/11.

(120188012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Project Oxford LS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 171.450.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 22 octobre 2012

1. Monsieur Julien PONSON a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. Monsieur Mark GORHOLT, administrateur de sociétés, né à Trèves (Allemagne), le 26 novembre 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Project Oxford LS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012142499/16.

(120187862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

RB REFF (Lux) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.383.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the eighteenth day of the month of October;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

Renshaw Bay Real Estate Finance Fund L.P., a limited partnership established under the laws of Guernsey, registered with the Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey under number 1751 and having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ acting by its general partner Renshaw Bay GP1 Limited, a limited company incorporated under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 55551 and having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ,

here represented by Me Laura ROSSI, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, through its proxyholder, declares to incorporate a société à responsabilité limitée, the articles of incorporation of which it has established as follows:

Title I. - Form - Object - Name - Registered office Duration

Art. 1. There is formed by those present between the party noted above and all 1 persons and entities who may become members in the future, a company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by the present articles of incorporation (the "Company").

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to -or for the benefit of -companies in which the Company has a direct and/or indirect participation and/or entities of the group, any assistance, loan, advance or guarantee.

The Company may among other things: (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments (including derivatives) representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever, including securities and financial instruments issued by securitisation vehicles; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these investments or assets; (iii) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements; (iv) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds an interest or a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities, security interests over its assets or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever including group treasury services; (v) make deposits at banks or with other depositaries and/or invest them in any other manner; and (vi) in order to raise funds which it needs to carry out its activity within the framework of its permitted objects, take up loans in any form whatsoever, accept any deposit from companies or entities in which it holds a participation or which are part of its group, and issue and accept debt instruments and loans in any form whatsoever and on such terms (including on interest-free terms) as it thinks appropriate. The enumeration above is enunciative and not restrictive.

The Company may issue any type of preferred equity certificates.

The Company may borrow in any form, proceed to the private issue of bonds and debentures and provide security in relation thereto.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of "RB REFF (Lux) Holding S.à r.l."

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole manager or of the board of managers (the "Board").

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the sole manager or of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary developments (such as political or military developments) have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II. - Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at fourteen thousand five hundred British pounds (GBP 14,500.-), represented by fourteen thousand five hundred (14,500) shares of a par value of one British pound (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the member(s) adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company will recognise only one holder in respect of a share. In case of joint ownership, the Company may suspend the exercise of any right related thereto until one person has been designated to represent the joint owners towards the Company.

Art. 7. Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way, they are transferable to non-members, but only with the prior approval of the members representing three quarters of the capital. In the same way, the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing three quarters of the rights owned by the survivors.

Title III. - Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers appointed and revoked, ad nutum, by the sole member or, as the case may be, the members. The managers constitute the Board. If the Company is managed by a sole manager, this sole manager must be a Luxembourg resident. In case of several managers, the Board shall be composed of a majority of managers who are Luxembourg residents. The Board shall choose from among its managers a chairman (who must be a Luxembourg resident), and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the Board. The Board shall meet upon call by the chairman, at the registered office of the Company or at any other place in the Grand Duchy of Luxembourg indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the Board, but in his absence, the Board may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the Board must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by all the managers by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a Board meeting to be held at a time determined in a prior resolution adopted by the Board.

Managers may approve by unanimous vote a circular resolution by expressing their consent to one or several separate instruments in writing or by telegram, telex, electronic mail or telefax confirmed in writing, which shall all together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers, with at least one of the two managers being a Luxembourg resident. Copies or extracts of such minutes that are to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers, with at least one of the two managers being a Luxembourg resident, or by any person residing in Luxembourg and duly appointed to that effect by the Board.

The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented by virtue of a proxy, which may be given by letter, telegram, telex, electronic mail or telefax to another manager or to a third party.

Resolutions shall require a majority vote. No resolution can be passed without the approval of a majority of managers residing in Luxembourg. In case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the minutes of the Board meeting, one or more managers may participate in a Board meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The Board meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

The manager(s) is/are appointed for an unlimited duration and is/are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties. The Company will be bound by (i) the signature of the sole manager (who shall be a Luxembourg resident), (ii) in case of several managers, the joint signature of two managers, with at least one of the two managers being a Luxembourg resident or (iii) the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers, provided that this person is a Luxembourg resident.

The manager(s) is/are authorized to distribute interim dividends in accordance with the provisions of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. As simple authorised agents they are responsible only for the execution of their mandate.

Title IV. - Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the 1915 Law on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the members.

Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. At least one member (or his proxyholder) is physically present at the registered office of the Company. The meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

Any amendments of the articles of incorporation shall be resolved by the sole member or by a general meeting of members at the quorum and majority requirements provided for by the 1915 Law.

Title V. - Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 11. At the end of each financial year, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital, the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one.

However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI. - Dissolution

Art. 12. The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

The dissolution of the Company shall be resolved by the sole member or by a general meeting of members at the same majority requirements applying to an amendment of the articles of incorporation and the liquidation shall be carried out by the manager(s) in office or failing him/them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII. - General provisions

Art. 13. Neither creditors nor heirs may for any reason require the sealing of the assets or documents of the Company. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, it shall be referred to the 1915 Law.

Subscription and Payment

The fourteen thousand five hundred (14,500) shares representing the entire share capital of the Company have been subscribed by Renshaw Bay Real Estate Finance Fund L.P., acting through its general partner Renshaw Bay GP1 Limited prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of fourteen thousand five hundred British pounds (GBP 14,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2012.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr. Henry KELLY, with professional address at 4, rue J.-P. Lanter, L-5943 Itzig, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mrs. Hanna DUER, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr. Ed GIERA, with professional address at 2332 Kunsman Road, Quakertown, PA 18951, United States of America;

2) The Company shall have its registered office at 47, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-huitième jour du mois d'octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Renshaw Bay Real Estate Finance Fund L.P., un partnership à responsabilité limitée établie sous les lois de Guernesey, enregistré auprès du Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey sous le numéro 1751, ayant son siège social au First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ, agissant par l'intermédiaire de son general partner Renshaw Bay GP1 Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Guernsey, enregistré auprès du Guernsey Registry sous le numéro 55551, ayant son siège social au First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ,

ici représentée par Maître Laura ROSSI, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts (la «Société»).

Art. 2. L'objet de la Société est d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra de plus créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe et/ou indirecte et/ou à des entités du groupe toute assistance, prêt, avance ou garantie.

La société peut entre autres: (i) acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers (y inclus des instruments dérivés) représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque, y inclus des valeurs mobilières et instruments financiers émis par des véhicules de titrisation; (ii) exercer tous droits quelconques attachés à ces investissements ou actifs; (iii) entrer dans toute forme de contrats de crédit dérivés tels que, mais sans que cela soit limitatif, des contrats de swap; (iv) accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle détient un intérêt ou une participation ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur ses avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit comprenant des services de trésorerie pour le groupe; (v) faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires et/ou les placer de toute autre manière; et (vi) en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social tel que décrit dans cet article, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, et émettre et accepter tous titres de dettes et emprunts sous quelque forme que ce soit et selon les conditions (y compris sans intérêts) qu'elle estime appropriées. L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La Société peut procéder à l'émission de toutes sortes de certificats préférentiels de capitaux.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature et fournir les sécurités y relatives.

Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 3. La Société prend la dénomination de "RB REFF (Lux) Holding S.à r.l."

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du gérant unique ou du conseil de gérance (le «Conseil»).

Il peut être créé par simple décision du gérant ou du Conseil, des succursales, filiales ou bureaux (autres que le siège statutaire de la Société) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires (tels que des événements d'ordre politique ou militaire) de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à quatorze mille cinq cents livres sterling (GBP 14.500,-), représenté par quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associé(s) adopté suivant la manière requise pour modifier les statuts.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si la propriété de la part sociale est indivise, la Société pourra suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée pour représenter les indivisaires à l'égard de la Société.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles, dans ce même cas, à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être, dans le même cas, transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Titre III. - Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués, ad nutum, par l'associé unique ou, selon le cas, les associés. Les gérants constitueront le Conseil. Si la Société est administrée par un gérant unique, celui-ci devra être un résident luxembourgeois. En cas de pluralité de gérants, le Conseil devra être composé d'une majorité de gérants résidents luxembourgeois. Le Conseil choisira parmi les gérants un président (qui doit être un résident luxembourgeois) et un vice-président. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, qui sera responsable pour tenir les minutes du Conseil. Le Conseil se réunira sur appel du président, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand Duché de Luxembourg indiqué dans la convocation. Le président présidera toutes les réunions du Conseil, mais en son absence le Conseil peut nommer un autre gérant comme président pro tempore par un vote de la majorité présente à cette réunion.

Une convocation écrite de toute réunion du Conseil doit être donnée aux gérants au moins vingt quatre (24) heures à l'avance de la date prévue pour la réunion, excepté en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de cette urgence seront mentionnées dans la convocation. Il peut être renoncé à cette convocation par l'accord écrit de tous les gérants par câble, télégramme, telex ou fax, e-mail ou tout autre moyen de communication. Une convocation séparée ne sera pas requise pour une réunion du Conseil à tenir à une date déterminée dans une précédente décision adoptée par la Conseil.

Les gérants peuvent approuver à l'unanimité une décision prise par voie circulaire en exprimant leur vote sur un ou plusieurs documents écrits ou par télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie confirmés par écrit, qui constitueront dans leur ensemble les procès-verbaux propres à certifier une telle décision.

Les minutes de toute réunion du Conseil seront signées par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants, dont l'un au moins devra être un résident luxembourgeois. Des copies ou extraits de ces minutes en vue de leur production en justice ou autrement seront signées par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants, dont l'un au moins devra être un résident luxembourgeois ou par toute autre personne résidente à Luxembourg dûment nommée à cet effet par le Conseil.

Le Conseil ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée en vertu d'une procuration, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie à un autre gérant ou à un tiers.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix. Aucune décision ne peut être prise sans l'approbation d'une majorité de gérants résidents luxembourgeois. En cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de cette urgence seront mentionnées dans les minutes de la réunion du Conseil, un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion

du conseil de gérance par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre.

Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Une réunion du Conseil tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) pour une durée indéterminée et est/sont investi(s) dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus. La Société sera engagée par (i) la signature individuelle du gérant unique (qui devra être un résident luxembourgeois), (ii) en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants dont l'un au moins devra être un résident luxembourgeois ou (iii) par la signature individuelle d'une personne résidente à Luxembourg à laquelle de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.

Le(s) gérant(s) est/sont autorisé(s) à distribuer des dividendes intérimaires moyennant le respect des dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales elle que modifiée (la «Loi de 1915»).

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. - Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions relative aux sociétés à responsabilité limitée de la section XII de la Loi de 1915.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises par les associés.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Au moins un associé (ou son mandataire) devra être présent au siège de la Société. Une réunion tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

Toute modification aux statuts sera décidée par l'actionnaire unique ou par l'assemblée générale des associés aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi de 1915.

Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. A la fin de chaque année sociale, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI. - Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

La dissolution de la Société sera décidée par l'associé unique ou par l'assemblée des associés aux mêmes conditions de majorité s'appliquant à la modification des statuts et la liquidation sera faite par le(s) gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs, nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII. - Dispositions générales

Art. 13. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il sera fait référence à la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Renshaw Bay Real Estate Finance Fund L.P., préqualifié et agissant par l'intermédiaire de son general partner Renshaw Bay GP1 Limited, a souscrit les quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales représentant l'entière du capital social de la Société.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de quatorze mille cinq cents livres sterling (GBP 14.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Henry KELLY, avec adresse professionnelle au 4, rue J.-P. Lanter, L-5943 Itzig, Grand Duché de Luxembourg;
- Madame Hanna DUER, avec adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, L1273 Luxembourg; et
- Monsieur Ed GIERA, avec adresse professionnelle au 2332 Kunsman Road, Quakertown, PA 18951, Etats-Unis d'Amérique;

2) Le siège social de la Société est établi au 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. ROSSI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 octobre 2012. LAC/2012/49544. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société;

Luxembourg, le 30 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142548/388.

(120187912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Procura S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 9, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 160.446.

Extrait de résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2011

Les associés de la société PROCURA S.à r.l. ont décidé, en date du 9 décembre 2011 de prendre les résolutions suivantes:

- Madame Manette SCHUMANN, administrateur de société, née le 20 avril 1950 à Luxembourg, demeurant à 17, rue Blochhausen à L-1243 Luxembourg

est nommée au poste de gérante de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est donc désormais composé de manière suivante:

- Monsieur Olivier LAVEDRINE
- Madame Manette SCHUMANN

La société est valablement engagée en toute circonstance par la signature individuelle de chaque gérant, membre du conseil de gérance.

Pour extrait conforme
Luxembourg, le 9 décembre 2011.
Référence de publication: 2012142524/20.
(120187464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Purple Factory S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8086 Bertrange, 27, Cité Am Wenkel.
R.C.S. Luxembourg B 100.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Purple Factory S.à.r.l.
Signature

Référence de publication: 2012142500/11.
(120188315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

PALLINGHURST CONSOLIDATED (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.251.949,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 129.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2012.
Hille-Paul Schut
Mandataire

Référence de publication: 2012142501/12.
(120187860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Papilio, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5359 Schuttrange, 34, Leebierg.
R.C.S. Luxembourg B 168.569.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2012.
Référence de publication: 2012142503/10.
(120188212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Patchwork S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 82.332.

Extrait du procès verbal de délibération du conseil d'administration tenue en date du 30 octobre 2012

Résolution unique

Les administrateurs décident à l'unanimité de transférer le siège social de la Société du 6, boulevard de la Foire, L-1528, Luxembourg au 2a, Boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2012142507/14.
(120187560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

PEF Gerrards Cross Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 124.832.

Il résulte de résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société le 19 septembre 2012 que M. Jan Baldem Reinhard MENNICKEN a été révoqué de son poste de gérant de la Société avec effet au 19 septembre 2012.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société sera composé au 19 septembre 2012 par les gérants suivants:

- M. Oliver MAY, gérant; et

- M. Ruediger SCHWARZ, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 octobre 2012.

Référence de publication: 2012142508/15.

(120187550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Peinture Lacour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 217, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 80.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142512/10.

(120188261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Prime Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Felix.

R.C.S. Luxembourg B 44.738.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 20 septembre 2012 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Démission de délégué à la gestion journalière avec effet au 20 septembre 2012:

Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 9098 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Prime Investments S.A.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2012142523/17.

(120187445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Promotion de la Culture, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 14, rue Duchscher.

R.C.S. Luxembourg B 10.243.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012142525/10.

(120188257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2012.
